First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

National Finance

Chairman:
The Honourable LOWELL MURRAY, P.C.

Tuesday, June 12, 2001

Issue No. 16

The Third and Final Meeting on:
Bill C-18, An Act to amend the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act

INCLUDING:
THE SIXTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-17, An Act to amend the Budget Implementation Act, 1997 and the Financial Administration Act)
THE SEVENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-18, An Act to amend the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act)
THE EIGHTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Second Interim Report on the 2001-2002 Estimates)

APPEARING:
The Honourable Joan Marie Aylward,
Minister of Finance and President of Treasury Board
Government of Newfoundland and Labrador

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-septième législature, 2001

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Finances nationales

Président:
L'honorable LOWELL MURRAY, c.p.

Le mardi 12 juin 2001

Fascicule nº 16

Troisième et dernière réunion concernant:
Le projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces

LE SIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-17, Loi modifiant la Loi d'exécution du budget 1997 et la Loi sur la gestion des finances publiques)
LE SEPTIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces)
LE HUITIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Deuxième rapport intérimaire sur le Budget des dépenses 2001-2002)

COMPARAÎT:
L'honorable Joan Marie Aylward, ministre des Finances et présidente du Conseil du Trésor
Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador

TÉMOINS:
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Lowell Murray, P.C., *Chairman*

The Honourable Isobel Finnerty, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Banks	Kinsella
Bolduc	* Lynch-Staunton (or Kinsella)
* Carstairs, P.C. (or Robichaud, P.C.)	Rompkey
Cools	Stratton
Doody	Taylor
Ferretti Barth	Tunney

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Rompkey is removed — substitution pending (*June 12, 2001)*

The name of the Honourable Senator Mahovlich substituted for that of the Honourable Senator Taylor (*June 12, 2001*)

The name of the Honourable Senator Taylor substituted for that of the Honourable Senator Mahovlich (*June 11, 2001*)

The name of the Honourable Senator Rompkey is added to the list of members (*June 11, 2001*)

The name of the Honourable Senator Kinsella substituted for that of the Honourable Senator Comeau (*June 8, 2001*)

The name of the Honourable Senator Mahovlich substituted for that of the Honourable Senator Finestone (*June 8, 2001*)

The name of the Honourable Senator Tunney substituted for that of the Honourable Senator Fraser (*June 8, 2001*)

The name of the Honourable Senator Rompkey is removed — substitution pending (*June 8, 2001*)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président: L'honorable Lowell Murray, c.p.

Vice-présidente: L'honorable Isobel Finnerty

et

Les honorables sénateurs:

Banks	Kinsella
Bolduc	* Lynch-Staunton (ou Kinsella)
* Carstairs, c.p. (ou Robichaud, c.p.)	Rompkey
Cools	Stratton
Doody	Taylor
Ferretti Barth	Tunney

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Rompkey est enlevé — remplacement à venir (*le 12 juin 2001)*

Le nom de l'honorable sénateur Mahovlich est substitué à celui de l'honorable sénateur Taylor *(le 12 juin 2001)*.

Le nom de l'honorable sénateur Taylor est substitué à celui de l'honorable sénateur Mahovlich *(11 juin 2001)*.

Le nom de l'honorable sénateur Rompkey est ajouté à la liste des membres (*June 11, 2001*)

Le nom de l'honorable sénateur Kinsella est substitué à celui de l'honorable sénateur Comeau *(le 8 juin 2001)*.

Le nom de l'honorable sénateur Mahovlich est substitué à celui de l'honorable sénateur Finestone *(le 8 juin 2001)*.

Le nom de l'honorable sénateur Tunney est substitué à celui de l'honorable sénateur Fraser *(le 8 juin 2001)*.

Le nom de l'honorable sénateur Rompkey est enlevé — remplacement à venir *(le 8 juin 2001)*.

Published by the Senate of Canada

Available from Canada Communication Group — Publishing, Public Works and Government Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, June 12, 2001
(19)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met at 9:30 a.m., this day, in Room 705, Victoria Building, the Chairman, the Honourable Senator Murray presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Bolduc, Cools, Doody, Ferretti Barth, Finnerty, Murray, Rompkey, Stratton, Taylor, Tunney (11).

Other senators present: The Honourable Senators Comeau and Robertson.

In attendance: Mr. Guy Beaumier, Research Officer, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

APPEARING:

The Honourable Joan Marie Aylward, Minister of Finance and President of the Treasury Board, Government of Newfoundland and Labrador.

WITNESSES:

From the Department of Finance of the Government of Newfoundland and Labrador:

Terry Paddon, Assistant Deputy Minister, Taxation and Fiscal Policy.

From the Department of Finance of the Government of Manitoba:

Ron Neumann, Director of Intergovernmental Finance.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on May 31, 2001, the committee continued its examination of Bill C-18, An Act to amend the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act.

Ms Aylward and Mr. Neumann each made an opening statement and with Mr. Paddon answered questions from members of the committee.

It was agreed that the committee move to clause-by-clause study of the Bill.

It was agreed to stand the title.

It was agreed that clause 1 carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the Bill be adopted.

It was agreed that the Chairman report the Bill at the next sitting of the Senate.

At 11:37 a.m., the committee continued its sitting *in camera.*

The committee undertook discussion of the draft interim report on the Estimates for the fiscal year 2001-2002.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 12 juin 2001
(19)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable sénateur Murray (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Banks, Bolduc, Cools, Doody, Ferretti Barth, Finnerty, Murray, Rompkey, Stratton, Taylor, Tunney (11).

Autres sénateurs présents: Les honorables sénateurs Comeau et Robertson.

Également présent: M. Guy Beaumier, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

COMPARAÎT:

L'honorable Joan Marie Aylward, ministre des Finances et présidente du Conseil du Trésor, gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador.

TÉMOINS:

Du ministère des Finances du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador:

Terry Paddon, sous-ministre adjoint, Politique fiscale et de taxation.

Du ministère des Finances du gouvernement du Manitoba:

Ron Neumann, directeur des Finances intergouvernementales.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 31 mai 2001, le comité poursuit son étude du projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Mme Aylward et M. Neumann font chacun une déclaration et, avec M. Paddon, répondent aux questions des membres du comité.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi.

Il est convenu de reporter l'adoption du titre.

Il est convenu que l'article 1 soit adopté.

Il est convenu que le titre soit adopté.

Il est convenu que le projet de loi soit adopté.

Il est convenu que le président fasse rapport du projet de loi à la prochaine séance du Sénat.

À 11 h 37, le comité poursuit ses travaux à huis clos.

Le comité discute de l'ébauche du rapport provisoire sur le Budget des dépenses 2001-2002.

After discussion, it was agreed to adopt the report as amended.

It was agreed that the Chairman table the report at the next sitting of the Senate.

At 11:45 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Après discussion, il est convenu d'adopter le rapport modifié.

Il est convenu que le président dépose le rapport à la prochaine séance du Sénat.

À 11 h 45, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Tõnu Onu

Clerk of the Committee

REPORTS OF THE COMMITTEE

Thursday, June 7, 2001

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

SIXTH REPORT

Your Committee, to which was referred Bill C-17, An Act to amend the Budget Implementation Act, 1997 and the Financial Administration Act, has, in obedience to the Order of Reference of Wednesday, May 30, 2001, examined the said Bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

Tuesday, June 12, 2001

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

SEVENTH REPORT

Your Committee, to which was referred Bill C-18, An Act to amend the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act, has, in obedience to the Order of Reference of Thursday, May 31, 2001, examined the said Bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

Tuesday, June 12, 2001

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to table its

EIGHTH REPORT

Your Committee, to which were referred the 2001-2002 Estimates has, in obedience to the Order of Reference of March 1, 2001, examined the said estimates and herewith tables its second interim report.

The 2001-2002 Estimates were tabled in the Senate on 1 March 2001 and referred for review to the National Finance Committee. As is customary with this Committee, several meeting dates were set aside for the review of the Estimates. The Committee's initial examination began on Wednesday evening, 14 March 2001 when the officials of the Treasury Board outlined and explained the main features of the new estimates. They also answered several questions at that time and through written responses at a later date. The particulars of the Interim Supply Bill were made available for the Committee's consideration before the end of March and an interim report (the Committee's Third) was submitted to the Senate on 22 March 2001. Since that date, the Committee has continued its examination of the Estimates.

RAPPORTS DU COMITÉ

Le jeudi 7 juin 2001

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

SIXIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été déféré le Projet de loi C-17, Loi modifiant la Loi d'exécution du budget de 1997 et la Loi sur la gestion des finances publiques, a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 30 mai 2001, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le mardi 12 juin 2001

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été déféré le Projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 31 mai 2001, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le mardi 12 juin 2001

Le Comité sénatorial permanent des Finances nationales a l'honneur de déposer son

HUITIÈME RAPPORT

Votre Comité auquel a été déféré le Budget des dépenses 2001-2002, a, conformément à l'ordre de renvoi du 1 mars 2001, examiné ledit Budget et dépose ici son deuxième rapport intérimaire.

Le Budget des dépenses 2001-2002 a été déposé au Sénat le 1er mars 2001 et renvoyé pour examen au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Comme à l'habitude, le Comité a consacré plusieurs séances à l'examen du Budget, lequel a commencé dans la soirée du 14 mars 2001 par l'audition des représentants du Conseil du Trésor venus décrire et expliquer les grandes lignes du nouveau budget. Ceux-ci ont répondu à plusieurs questions durant l'audience et aussi par écrit par la suite. Le projet de loi de crédits provisoires a été soumis au Comité avant la fin de mars et un rapport intérimaire (le troisième rapport du Comité) a été déposé au Sénat le 22 mars 2001. Le Comité a continué par la suite son examen du Budget des dépenses.

On the 24 April 2001, officials from the Transportation Safety Board assisted the Committee in its examination of the expenses of the government relating to the Swiss Air Flight 111 disaster.

On May 29, the Committee examined the operations of the Public Service Commission of Canada. Officials of the Commission were able to provide insight into the issues facing the public service at this time and were also able to offer advice on appropriate response to a number of matters of interest to Senators.

On May 30, the Committee heard from the honourable Lucienne Robillard, President of the Treasury Board. The meeting provided Senators with an opportunity to discuss both policy issues as well as technical aspects of government expenditures listed in the estimates. Although much ground was covered in this meeting, the Committee intends to examine further certain items of the Estimates at a later date and to report on all of its work before the end of fiscal 2001-2002.

THE HEARINGS

A. The President of the Treasury Board

On Wednesday, 30 May 2001, the Honourable Lucienne Robillard, President of the Treasury Board appeared before the Committee and discussed numerous elements of the Estimates. In her opening remarks, Ms. Robillard outlined some significant changes in government spending plans and highlighted several initiatives of the government. She noted that the current estimates total $165.2 billion, which includes an increase of $9.1 billion over 2000-2001.

Senators were concerned about the 5.8% increase in spending in the current fiscal period. Mrs. Robillard assured the Committee that this does not signal a departure from past practices of her government. She observed that 75% of the year over year change in the Estimates relates to changes in the forecast for statutory spending. For instance, most of the $1.9 billion allocated for non-budgetary expenditures will go towards direct loans to students disbursed under the new Canada Student Financial Assistance Act that replaces the previous program delivered by the banks. Other statutory increases include $1.4 billion in direct transfers to individuals for Old Age Security, the Guaranteed Income Supplement and Allowance Payments for Employment Insurance.

A further $3.8 billion of this year's increase in Estimates is a result of the government's commitment of an additional $3.8 billion towards the Canada Health and Social Transfer Payments to the provinces.

Several questions dealing with the management and reform of the public service were put to the Minister. However, questions concerning the introduction of measures to protect whistleblowers dominated the early part of the hearing. Several Senators expressed a need for legislation that would provide protection for whistleblowers. They suggested that such legislation might

Le 24 avril 2001, des représentants du Bureau de la sécurité des transports ont aidé le Comité dans son examen des dépenses du gouvernement relatives à la catastrophe du vol 111 de Swissair.

Le 29 mai, le Comité a étudié les activités de la Commission de la fonction publique du Canada. Les représentants de la Commission ont fait le point des grands problèmes de l'heure et ont aussi conseillé les sénateurs sur un certain nombre de questions qui les préoccupaient.

Le 30 mai, le Comité a entendu la présidente du Conseil du Trésor, l'honorable Lucienne Robillard. Les sénateurs ont pu discuter avec elle des grandes orientations des politiques gouvernementales et aussi des aspects techniques des dépenses publiques figurant dans le Budget des dépenses. On a couvert pas mal de terrain durant cette réunion, mais le Comité a l'intention d'examiner plus à fond certains postes de dépenses ultérieurement et de faire rapport sur l'ensemble de son travail avant la fin de l'exercice 2001-2002.

LES AUDIENCES

A. La présidente du Conseil du Trésor

Le mercredi 30 mai 2001, la présidente du Conseil du Trésor, l'honorable Lucienne Robillard, a comparu devant le Comité pour discuter de divers éléments du Budget des dépenses. Dans sa déclaration préliminaire, Mme Robillard a souligné certains des changements notables apportés au plan des dépenses gouvernementales et a mis en relief plusieurs mesures prises par le gouvernement. Elle a signalé que le budget courant totalisait 165,2 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 9,1 milliards de dollars par rapport à celui de 2000-2001.

Certains sénateurs étaient inquiets au sujet de la progression de 5,8 p. 100 des dépenses publiques, mais Mme Robillard a assuré le Comité que cela ne marquait pas un changement d'orientation. Elle a fait remarquer que les trois quarts de la variation du Budget par rapport au précédent tenait à une modification des prévisions relatives aux dépenses législatives. Par exemple, la majeure partie des 1,9 milliards de dollars alloués aux dépenses non budgétaires seront affectés aux prêts directs aux étudiants consentis aux termes de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants qui remplace l'ancien programme autrefois administré par les banques. Les autres augmentations des dépenses législatives comprennent 1,4 milliards de dollars de transferts directs aux particuliers au titre de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et des paiements d'allocations de l'assurance-emploi.

L'augmentation du budget tient aussi à la somme additionnelle de 3,8 milliards de dollars que le gouvernement s'est engagé à verser aux provinces dans le contexte du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux.

On a posé plusieurs questions à la Ministre au sujet de l'administration et de la réforme de la fonction publique, mais ce sont celles qui portaient sur les mesures visant à protéger les dénonciateurs qui ont dominé le début de l'audience. Plusieurs sénateurs estiment qu'on a besoin d'une loi qui protégerait les dénonciateurs et contiendrait à cet effet des dispositions analogues

contain provisions similar to those contained in Bill S-6: The Public Service Whistleblowing Act, which this Committee reported on 28 March 2001. The Minister does not believe that legislative measures are needed at this time to protect those public servants who reveal wrongdoing in the government. However, she does believe that the current process needs reforms. Therefore, the government is developing a clearer statement of ethics and values in the public service and of the process to follow in dealing with the discovery of wrongdoing in government agencies and departments.

Ms Robillard also reviewed other aspects of the economy's performance and of government economic policy. Her observations and statements elicited considerable discussion between the Members of the Committee and the Minister. In particular the Senators questioned her at length about the significance of the Minister of Finance's May Economic Statement and its relationship to his October Statement and how these are represented in the Main Estimates. For instance, in the October update the Minister of Finance announced that the cost of servicing the public debt would be $41.7 billion. In the May update he announced that there could be an $800 million reduction in the cost of that debt servicing, depending on the behaviour of various components of the economy. The Senators interpreted his statement to mean that the $800 million was confirmed. However, Treasury Board officials reminded the Committee that this amount is not final, it is merely a forecast based on current assumptions. The final tally will be revealed in latter (supplementary) estimates to be tabled in the fall. For the purpose of this report, and further discussions on the 2001-2002 Estimates, the debt service charge in the current spending period remains at $41.7 billion.

Senators were curious about the process by which the Canada Foundation for Sustainable Development Technology was created. Bill C-4, an Act to establish a foundation to fund sustainable development technology, was given first reading on 2 February 2001. It succeeds Bill C-46 which was introduced on 4 October 2000 but which died on the Order Paper when the general election was called. However, the Foundation was created and received $100 million in funding prior to the legislation being passed. According to Mr. Lieff, Director, Expenditure Operations and Estimated Division of the Treasury Board Secretariat, when C-46 died on the order paper "the organization was created under the Canada Business Corporations Act, because the government felt that it was such an important initiative on which to get started that it would advance at least partial funds at the same time as seeking parliamentary approval to put it within a parliamentary accountability relationship with the rest of the government." Senators wondered if this was an appropiate way to create such agencies and crown corporations. They questioned whether the government should have passed the bill before it advanced the funding. The members of the Committee condemn this process, which creates and funds a $100 million agency without prior Parliamentary approval.

à celles du projet de loi S-6, Loi sur la dénonciation dans la fonction publique, au sujet duquel le Comité a fait rapport le 28 mars 2001. Pour sa part, la Ministre ne voit pas pour le moment la nécessité d'une loi pour protéger les fonctionnaires qui signaleraient des fautes dans l'administration publique, mais elle admet que la procédure actuelle a besoin d'être révisée. Elle a signalé à cet égard que le gouvernement était en train d'élaborer un énoncé plus clair des principes de déontologie et des valeurs dans la fonction publique et de la procédure à suivre quand une faute est découverte dans un ministère ou un organisme fédéral.

Mme Robillard a aussi parlé d'autres aspects de la performance de l'économie et de la politique économique du gouvernement. Ses remarques ont suscité une longue discussion. Les sénateurs l'ont entre autres longuement interrogée sur l'importance de l'énoncé économique de mai du ministre des Finances et sur ses rapports avec celui d'octobre ainsi que sur la façon dont les deux sont reflétés dans le Budget des dépenses. Par exemple, dans la mise à jour budgétaire d'octobre, le ministre des Finances avait annoncé que les coûts de service de la dette publique fédérale s'élèveraient à 41,7 milliards de dollars, mais dans celle de mai, il a dit que ce coût pourrait être réduit de 800 millions de dollars selon le comportement de divers éléments de l'économie. Les sénateurs avaient conclu que cette baisse de 800 millions de dollars était un acquis, mais les représentants du Conseil du Trésor ont rappelé que ce montant n'était pas un chiffre définitif mais une simple prévision fondée sur les hypothèses courantes. Le chiffre final sera révélé dans un budget (supplémentaire) ultérieur qui sera déposé à l'automne. Pour les fins du présent rapport et des discussions futures sur le Budget des dépenses de 2001-2002, les coûts de service de la dette demeurent à 41,7 milliards de dollars.

Les sénateurs étaient curieux quant à procédure suivie pour la création de la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable. La première lecture du projet de loi portant création de la Fondation (C-4) a eu lieu le 2 février 2001. Ce projet de loi succédait au projet de loi C-46 qui avait été déposé le 4 octobre 2000 mais était mort au *Feuilleton* lors du déclenchement des élections générales. Pourtant, la Fondation était déjà créée et a reçu 100 millions de dollars avant l'adoption de la législation. Selon M. Lieff, Directeur, Direction des Opérations des dépenses et prévisions budgétaires du Secrétariat du Conseil du Trésor, après que le projet de loi C-46 est mort au Feuilleton, la Fondation a été créée aux termes de la Loi canadienne sur les sociétés par actions parce que le gouvernement estimait cette initiative si importante qu'il a décidé d'avancer au moins une partie des fonds tout en cherchant en même temps à obtenir l'approbation du gouvernement pour inscrire cette société dans un cadre redditionnel analogue à celui du reste du gouvernement. Les sénateurs se sont demandé si c'était une façon convenable de créer des organismes et sociétés d'État de ce genre et si le gouvernement n'aurait pas dû adopter le projet de loi avant d'avancer les fonds promis. Les membres du Comité condamnent cette manœuvre par laquelle on a créé un organisme public et on lui a attribué 100 millions de dollars sans l'approbation préalable du Parlement.

B. Transportation Safety Board (TSB)

David Kinsman, Executive Director, and William Tucker, Director General of Investigation Operations were very helpful in answering questions concerning the costs of rescue and recovery operations whenever an aircraft crashes in Canadian territory. Specifically, the Committee was concerned that Canada might be obliged to bear an unfair share of the costs of rescue and recovery operations involving international flights. Given the country's size and the preponderance of over flights, it seems reasonable that Canada faces a risk of increasing costs relating to such disasters. Under the current international agreements, the country in which the disaster occurs is responsible for all costs relating to the rescue and investigation of the accident. For instance, in the case of Swiss Air Flight 111, neither the company — Swiss Air, nor the governments of Switzerland or the United States can be legally compelled to contribute toward the cost of recovery and investigation. This practice is in accordance with an international protocol established by the International Civil Aviation Organization, or ICAO. The ICAO is an agency of the United Nations headquartered in Montreal. While none of these parties were required by law to assist in the investigation and recovery efforts associated with the crash of Swiss Air Flight, the Committee recognizes that each made significant contributions of time and equipment that assisted the TSB in its investigation.

The specific protocol regarding accident and incident investigation is contained in Annex 13 to the 1944 Chicago Convention on International Civil Aviation. Pursuant to section 26 of the convention, Annex 13 prescribes the responsibility of the state of occurrence, that is, where the accident happened, to undertake an investigation for safety purposes and to be responsible for its conduct. It also contains international standards and recommended practices for the conduct of the investigation. According to Mr. Kinsman, since its original adoption in 1951, Annex 13 has had periodic reviews and updates as a result of international meetings and working groups that were formed specifically for those purposes. One such meeting was the accident investigation prevention group meeting held in Montreal in September of 1999. One of the agenda items for that meeting addressed responsibilities for mounting an investigation and provisions for the allocation of resources for accident investigations, both of those being of direct relevance to the questions raised by this committee. While discussions have taken place, no consensus exists on how to change the responsibility for the cost of accident investigations.

C. Public Service Commission of Canada (PSC)

Mr. Scott Serson, President of the Pubic Service Commission, along with Commissioners Michelle Chartrand and Nurjehan Mawani, answered questions and explained various aspects of the functioning of the PSC and the cost associated with its operations. They also discussed several aspects of managing a modern public service and the reforms that might be necessary at this time.

B. Bureau de la sécurité des transports (BST)

Le directeur général du BST David Kinsman et le directeur général de la Coordination des enquêtes William Tucker ont répondu à des questions sur les coûts des opérations de recherche et de récupération lorsqu'un appareil s'écrase en territoire canadien. Le Comité craignait en particulier que le Canada ne soit forcé d'assumer une part disproportionnée des coûts des opérations de recherche et de récupération relatives à des vols internationaux. Compte tenu de la taille de notre pays et du grand nombre des appareils qui le survolent, il semble raisonnable de penser que le Canada pourrait être exposé à des coûts croissants liés à des catastrophes aériennes. Aux termes des accords internationaux courants, le pays dans lequel une catastrophe se produit doit assumer intégralement les coûts associés aux opérations de sauvetage et d'enquête sur l'accident. Par exemple, dans le cas du vol 111 de Swissair, ni la société aérienne (Swissair) ni les États-Unis ne peuvent être forcés de contribuer aux coûts de récupération et d'enquête. Cette pratique est conforme à un protocole international établi par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Cette dernière est un organisme des Nations Unies et a son siège à Montréal. Aucune des parties mentionnées n'est tenue par la loi de contribuer aux activités d'enquête et de récupération associées à l'écrasement du vol 111 de Swissair, mais le Comité a appris que chacune a aidé le BST par un apport en temps et en matériel.

Le protocole concernant les enquêtes sur les accidents et les incidents d'aviation est énoncé à l'annexe 13 de la Convention relative à l'aviation civile internationale (Chicago — 1944). Conformément à l'article 26 de la Convention, l'annexe 13 décrit l'obligation de l'État d'occurrence (celui où se produit l'accident) de faire enquête à des fins de sécurité. Cette annexe énonce aussi les normes internationales et les pratiques recommandées relativement à ces enquêtes. Selon M. Kinsman, depuis l'adoption du texte original en 1951, l'annexe 13 est révisée périodiquement à la suite de rencontres et de groupes de travail internationaux organisés à cette fin. Une de ces rencontres a eu lieu à Montréal en septembre 1999. On a notamment parlé à cette occasion de la responsabilité d'organisation des enquêtes et des dispositions quant à l'allocation de ressources pour les fins des enquêtes sur les accidents d'aviation, sujets qui touchent tous deux les questions soulevées par le Comité. Des discussions ont eu lieu, mais rien n'a encore été fait en vue de modifier les responsabilités vis-à-vis du coût des enquêtes sur les accidents.

C. Commission de la fonction publique du Canada (CFP)

Le président de la Commission de la fonction publique, M. Scott Serson, et les commissaires Michelle Chartrand et Nurjehan Mawani ont répondu aux questions des sénateurs et expliqué diverses caractéristiques du fonctionnement de la CFP et les coûts associés à ses activités. Ils ont aussi parlé de plusieurs aspects de la gestion d'une fonction publique moderne et des réformes qui pourraient être nécessaires.

Although the government is reviewing the possibility for reform in the public service, Mr. Serson acknowledged that much could still be accomplished under the current legislation. In his opening remarks he reviewed some of the Commission's own initiatives that deal with problems of recruitment and retention at all levels of the public service. He also explained how the Commission collaborates with Departments in order to ensure that its goals are met.

Senators expressed concern about the practice of limiting competition for federal jobs to only select areas of the country. Mr. Serson explained that the practice came about as an attempt to limit the cost of recruitment. In particular, instances exist where the criteria are relatively easily met and the number of applicants is consequently very high. As the government is bound to examine and rank each applicant, the recruitment cost would be out of line with the position being filled. He assured the Committee that this practice was used only in those instances where very large numbers of qualified applicants could be assured. He also noted that the practice is now under review.

The Committee discussed the Commission's mandate and role with respect to official languages and employment equity. The Commissioners assured the Committee that efforts are made in the government to ensure that employees of both language groups are well represented at all levels of the public service. Furthermore, the PSC is involved in setting the language standards in the public service and in providing language training. With respect to employment equity, the PSC is responsible for sensitising senior management to the needs of visible minorities in the recruitment process. It is also involved in monitoring the career development programs for visible minorities.

Senators were concerned about the potential abandonment of the merit principal in the selection and promotion of public servants. In particular, they are alarmed that the creation of new federal agencies such as Parks Canada, the Canada Food Inspection Agency and the Canada Custom and Revenue Agency (CCRA) is reducing the ability of the Commission to monitor the appointment of public servants. These federal agencies have separate legislation and do not have to meet the requirements of the *Public Service Act*. In none of these separate acts is there a reference to the adoption of the merit principle in the management of human resources. Mr. Serson acknowledged that there are large segments of the federal labour force that no longer fall under the traditional public service legislation. However, he noted that when the Canada Custom and Revenue Agency was created, the PSC was able to obtain language in the legislation that permits it to review the personnel operations of the Agency. This language was added to the Act establishing the CCRA to ensure that in practice the Agency's recruitment and promotion policies would lead to similar results as to what would occur if the merit principal were explicitly applied. Although they have begun examining the

Le gouvernement envisage actuellement une réforme de la fonction publique, mais selon M. Serson, on peut quand même faire beaucoup sous le régime de la législation actuelle. Dans son exposé préliminaire, il a décrit certaines des activités de la Commission visant à remédier au problème de recrutement et de rétention des effectifs à tous les niveaux de la fonction publique. Il a aussi expliqué comment la Commission collabore avec les ministères pour veiller à ce que l'on atteigne les objectifs qu'elle s'est fixés.

Les sénateurs avaient des réserves au sujet de la pratique qui consiste à limiter le champ des concours de recrutement à certaines régions du pays. M. Serson a expliqué que cette pratique visait essentiellement à limiter les coûts du recrutement, en particulier dans le cas des concours où les conditions sont relativement peu exigeantes et où le nombre de candidats est par conséquent très élevé. Comme le gouvernement est tenu d'examiner et de classer chaque candidature, les coûts de recrutement seraient autrement excessifs par rapport au poste que l'on cherche à combler. M. Serson a assuré au Comité que l'on n'a recours à cette formule que lorsqu'on est certain d'avoir un très grand nombre de candidats et que, au demeurant, cette pratique était actuellement repensée.

Le Comité a aussi discuté du mandat et du rôle de la Commission relativement aux langues officielles et à l'équité en matière d'emploi. Les commissaires ont assuré au Comité que l'on faisait des efforts au sein du gouvernement pour veiller à ce que les employés des deux groupes linguistiques officiels soient bien représentées à tous les niveaux de la fonction publique. La CFP participe en outre à l'établissement des normes linguistiques dans la fonction publique et à la prestation des cours de langue. Sur le plan de l'équité en matière d'emploi, la CFP est chargée de sensibiliser la haute direction aux besoins des minorités visibles dans le contexte du processus de recrutement. Elle suit aussi les programmes de perfectionnement professionnels destinés aux minorités visibles.

Les sénateurs craignent qu'on abandonne le principe du mérite dans la sélection et la promotion des fonctionnaires. Ils sont particulièrement alarmés par la création de nouveaux organismes fédéraux comme Parcs Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) .Ces organismes relèvent de lois distinctes et ne sont pas assujettis aux dispositions de la *Loi sur la fonction publique* .Aucune des lois habilitantes les concernant ne fait mention de l'adoption du principe du mérite dans la gestion des ressources humaines .M. Serson a admis qu'une bonne partie des effectifs fédéraux ne relève plus des lois qui régissent la fonction publique, mais il signale cependant que, lors de la création de l'ADRC, la CFP a obtenu que la loi habilitante lui permette de contrôler les opérations de gestion du personnel de l'Agence .Ces dispositions ont été intégrées à la loi portant à la création de l'ADRC pour veiller à ce que les politiques de recrutement et d'avancement des employés de l'Agence donnent les mêmes résultats que si l'on appliquait explicitement le principe du mérite .La CFP a commencé à examiner les pratiques de l'Agence en la matière, mais M. Serson estime que la création de l'ADRC est encore trop

practices of the Agency, Mr. Serson feels that insufficient time has elapse to judge the effects of the CCRA's practices on recruitment and promotion.

CONCLUDING COMMENT

As is customary, your Committee expects, at a later date, to examine in greater detail these and other aspects of the government's spending plans.

Respectfully submitted,

récente pour que l'on puisse poser un jugement valable sur les effets de ses pratiques de recrutement et promotion.

CONCLUSION

Comme à son habitude, le Comité a l'intention d'examiner ces questions plus en détail ultérieurement de même que d'autres aspects des plans de dépenses du gouvernement.

Respectueusement soumis,

Le président,

LOWELL MURRAY

Chairman

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, June 12, 2001

The Standing Senate Committee on National Finance, to which was referred Bill C-18, to amend the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act, met this day at 9:30 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Lowell Murray *(Chairman)* in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable colleagues, we have before us Bill C-18, to amend the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act, which bill was referred to the committee on May 31. A week ago today, we heard from officials from the Department of Finance. On Thursday afternoon we heard from the minister, the Honourable Paul Martin. Today, we have the pleasure of welcoming representatives from two provinces: first, the Minister of Finance of Newfoundland and Labrador, the Honourable Joan Marie Aylward. I am informed that the minister is, I dare not say a veteran member of the House of Assembly of Newfoundland, but has been there for several terms from one of the St. John's constituencies. She has been the Minister of Health in that province, a nurse by profession, and she is now serving in the hot seat as Minister of Finance.

Ms Aylward is accompanied by Mr. Terry Paddon, Assistant Deputy Minister, Taxation and Fiscal Policy.

We will also hear from the Government of Manitoba today. With us is Mr. Ron Neumann, Director of Intergovernmental Finance in the Department of Finance of that province.

To expedite matters this morning, I will call on the minister from Newfoundland and Labrador to make an opening statement, after which I will ask Mr. Neumann to make his presentation. We will then open the floor for questions and discussion.

Minister, please proceed.

Ms Joan Marie Aylward, Minister of Finance and President of Treasury Board, Government of Newfoundland and Labrador: Thank you. I am pleased to be here. It is nice to see Senators Rompkey and Doody from the Newfoundland and Labrador contingency.

I am pleased to have the opportunity today to present to you the views of the Government of Newfoundland and Labrador on Bill C-18, which amends the ceiling provision on the equalization program. I will speak to two issues today with respect to the equalization ceiling. The first is the overriding issue of whether a ceiling provision should exist at all. The second is, if the ceiling is imposed, it must be a fair and reasonable one.

The Province of Newfoundland and Labrador is fundamentally opposed to a ceiling, which provision was first imposed in 1982. This is our longstanding view and it is consistent with the views of the other equalization recipient provinces. We have maintained this view since 1982. All calls to remove the ceiling have gone

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 12 juin 2001

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel a été renvoyé le projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, se réunit aujourd'hui à 9 h 30 pour l'étude du projet de loi.

Le sénateur Lowel Murray (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Honorables collègues, notre comité est saisi du projet de loi C-18, visant à modifier la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, lequel lui a été renvoyé le 31 mai. Il y a une semaine aujourd'hui, nous avons entendu le témoignage des fonctionnaires du ministère des Finances. Jeudi après-midi, nous avons reçu le ministre, l'honorable Paul Martin. Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'accueillir des représentants de deux provinces: tout d'abord, la ministre des Finances de Terre-Neuve et du Labrador, l'honorable Joan Marie Aylward. D'après ce que je sais, la ministre est, sinon un vétéran de l'Assemblée législative de Terre-Neuve, mais qu'elle représente une des circonscriptions de St. John's depuis plusieurs mandats. Elle a été ministre de la Santé de cette province, étant infirmière de formation, et elle détient actuellement le difficile portefeuille de ministre des Finances.

Mme Aylward est accompagnée de M. Terry Paddon, sous-ministre adjoint, Politique fiscale et de taxation.

Nous entendrons également le témoignage d'un représentant du gouvernement du Manitoba. Il s'agit de M. Ron Neumann, directeur des Finances intergouvernementales du ministère des Finances du Manitoba.

Pour accélérer les choses ce matin, je vais demander à la ministre de Terre-Neuve et du Labrador de faire son allocution liminaire, après quoi je demanderai à M. Neumann de prendre la parole. Nous passerons ensuite aux questions.

Madame la ministre, nous vous écoutons.

Mme Joan Marie Aylward, ministre des Finances et présidente du Conseil du Trésor, gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador: Merci. Je suis heureuse d'être parmi vous. Je me réjouis de voir les sénateurs Rompkey et Doody qui représentent la province de Terre-Neuve et du Labrador.

Je suis heureuse d'avoir l'occasion aujourd'hui de vous présenter la position du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador à l'égard du projet de loi C-18, qui vise à modifier le plafond dans le cadre du programme de péréquation. Au sujet de ce plafond, j'aborderai deux questions aujourd'hui. Tout d'abord, et c'est la question la plus importante, l'à-propos d'un plafond. En second lieu, si le plafond est imposé, il doit être équitable et raisonnable.

La province de Terre-Neuve et du Labrador s'oppose fondamentalement au principe du plafond, qui a été imposé pour la première fois en 1982. C'est notre position depuis toujours et elle est compatible avec celle des autres provinces bénéficiaires de la péréquation. Nous maintenons cette position depuis 1982. Le

unheeded by the federal government. This forces the recipient provinces to fall back to the second issue, which is trying to ensure that any ceiling imposed by the federal government is fair and reasonable.

To be clear, the ceiling, either as imposed at the 1999 renewal of the equalization program or as amended by Bill C-18, does not have the support of my government. The ceiling should not be a mechanism used by the federal government to constrain and suppress normal program growth. This is what the ceiling provision has deteriorated into in its most recent incarnation.

The purpose of equalization, as stated in the Constitution, is to ensure that all provinces have sufficient revenues to maintain reasonably comparable levels of public service and reasonably comparable levels of taxation. This can only be achieved if recipient provinces receive, on a consistent basis, revenues that match a reasonable standard.

A fully functioning equalization program is of critical importance to my province. Much has been said in recent years of the importance of an increased federal contribution through CHST, the other major federal transfer program, to fund the burgeoning cost of health care across the country. I feel quite able to discuss that, having served in the ministry of health for three years. The need for this has been very real. The CHST will provide our province with an entitlement of about $300 million this fiscal year. This is all relative to total budgets, but when you match this $300 million to the $1.4-billion cost of operating our health care system this year, and the three-quarters of a billion dollars that it costs to operate our education system, the importance of a fully functioning and robust equalization system becomes obvious. It is the equalization system, with an entitlement this year of $1.1 billion, that allows us to put the meat on the bones of the public services in our province.

I will turn my attention to the ceiling. Each year, the equalization program determines a normal level of entitlements that are based, in the federal view, on a fair average of the revenue generating potential of provinces and in keeping with the constitutional commitment. In effect, the ceiling second-guesses what this should be by some arbitrary measure, whether or not the level is too high for the federal government to pay. If the ceiling reduces entitlements, that results in the recipient provinces being underpaid, to a level lower than the standard. By definition, this means that they are not able to maintain reasonably comparable services at reasonably comparable levels of taxation. The more restrictive the ceiling is in limiting program growth, the more at risk we are with respect to services and the taxation levels in equalization recipient provinces.

If the equalization standard is rising and thereby driving higher equalization payments, this generally reflects strong tax base expansion and revenue growth in the provinces that comprise the standard. This reflects a buoyant economy which, in turn, will

gouvernement fédéral a toujours fait la sourde oreille à nos demandes en vue de supprimer le plafond. Pour cette raison, les provinces bénéficiaires doivent se rabattre sur la deuxième question, à savoir essayer de veiller à ce que tout plafond imposé par le gouvernement fédéral soit équitable et raisonnable.

Qu'une chose soit bien claire: mon gouvernement n'appuie pas le plafond, ni celui imposé lors du renouvellement du programme de péréquation en 1999 ni le montant modifié en vertu du projet de loi C-18. Le plafond ne devrait pas être un mécanisme qu'utilise le gouvernement fédéral pour limiter et entraver la croissance normale du programme. C'est ce qu'est devenue la disposition relative au plafond sous sa forme la plus récente.

Conformément à la Constitution, la péréquation a pour objet de donner à toutes les provinces des revenus suffisants pour les mettre en mesure d'assurer les services publics et de fiscalité à des niveaux sensiblement comparables. Ce n'est possible que si les provinces bénéficiaires reçoivent, de façon constante, des recettes qui correspondent à une norme raisonnable.

Un programme de péréquation appliqué dans son intégralité est d'une importance cruciale pour ma province. On a beaucoup parlé ces dernières années de l'importance d'une contribution accrue du gouvernement fédéral par le biais du TCSPS, c'est-à-dire l'autre important programme de transferts fédéraux, pour financer les nouvelles dépenses des services de santé d'un bout à l'autre du pays. Je peux en parler en pleine connaissance de cause, ayant été ministre de la Santé pendant trois ans. Le transfert social est vraiment indispensable, et il permettra à notre province de recevoir près de 300 millions de dollars au cours de l'exercice financier. Tout cela est fonction des budgets totaux, mais si l'on compare ces 300 millions de dollars aux dépenses de fonctionnement de notre système de santé, qui s'élèvent à 1,4 milliard de dollars cette année, et aux 750 millions de dollars que coûte notre système d'éducation, il paraît évident qu'un régime de péréquation intégral et vigoureux est très important. C'est le programme de péréquation, en vertu duquel nous recevons cette année 1,1 milliard de dollars, qui nous permet d'étoffer un peu les services publics offerts dans notre province.

Je vais maintenant parler du plafond. Tous les ans, dans le cadre du programme de péréquation, on définit le niveau normal des droits qui se fonde, selon le gouvernement fédéral, sur une moyenne équitable des possibilités de production de recettes des provinces, conformément à l'obligation constitutionnelle. En fait, le plafond équivaut à deviner ce que ce niveau devrait être en appliquant une formule arbitraire fondée sur la capacité de payer du gouvernement fédéral. Si le plafond entraîne une réduction des versements, il s'ensuit que les provinces bénéficiaires reçoivent des transferts qui sont inférieurs à la norme. Par définition, cela signifie qu'elles ne peuvent plus offrir des services sensiblement comparables à des niveaux de fiscalité sensiblement comparables. Plus le plafond est restrictif et entrave la croissance du programme, plus les niveaux de service et de fiscalité des provinces bénéficiaires de la péréquation sont menacés.

Si la norme de péréquation est relevée et entraîne une augmentation des paiements de péréquation, cela correspond généralement à une forte expansion de l'assiette fiscale et à une croissance importante des recettes dans les provinces assujetties à

lead to strong federal revenue growth. The federal government will have the financial resources to sustain the growing equalization entitlements.

This raises the likely possibility that a restrictive ceiling, such as was imposed in 1999, could lower equalization payments at a time of buoyant federal revenue growth, diverting money from the equalization program into an already swelling federal surplus. This means that money is being denied to the poorer provinces, potentially lowering service levels and keeping taxes high in these jurisdictions to give the federal government an even bigger surplus.

As a recipient province, we cannot accept that this in an appropriate exercise in either nation-building or cooperative fiscal federalism. If we cannot convince the federal government to do away with the ceiling, our objective — and my objective today — is to ensure that any ceiling imposed is fair and reasonable.

I am here today to make a case that the ceiling, even after Bill C-18, is not fair and is not reasonable. Furthermore, it is a rather unsettling precedent for the future of the program. This raises the question of how we would define "fair and reasonable" when the federal government insists on maintaining a ceiling.

Entitlements may be growing rapidly in times of strong economic performance, but federal revenues are also growing at a similar pace, meaning that federal exposure to a fiscal shock is largely eliminated. The need for the federal government in this kind of environment to protect itself from significant and unanticipated increases in program costs would be open to some question, and has the appearance of not being a real issue.

The second way program payout could run up rapidly would be through rapid and significant tax increases, particularly in the larger standard province. This is unlikely in today's tax-cutting climate. We heard only a few days ago about major tax cuts in B.C. That, alone, will have significant impacts for equalization receiving provinces.

The federal government says that this would represent a significant risk to the federal government. In fact, the opposite is true. Tax cuts by standard provinces, particularly in personal income tax, are lowering program payouts to recipient province.

In essence, Bill C-18 removes the ceiling for one year only, the year 1999-2000. This returns $36 million to the people of Newfoundland and Labrador, money which the normal equalization calculation determined should have been paid out in the first place. This $36 million is money that will be used for

la norme. Cela témoigne d'une économie florissante qui, en retour, entraînera une forte croissance des recettes fédérales. Le gouvernement fédéral aura alors les ressources financières nécessaires pour assumer la hausse des paiements de péréquation.

Il est fort possible qu'un plafond limitatif, comme celui qui a été imposé en 1999, entraîne une diminution des paiements de péréquation à une époque où les recettes du gouvernement fédéral sont en pleine expansion, ce qui détourne les fonds du programme de péréquation au profit d'un excédent fédéral déjà à la hausse. Il s'ensuit que l'on refuse des fonds aux provinces pauvres, ce qui risque d'entraîner une diminution des niveaux de service et le maintien d'impôts élevés dans les provinces en question, afin de permettre au gouvernement fédéral d'accroître encore son excédent.

En tant que province bénéficiaire, nous estimons qu'une telle façon de procéder ne contribue ni à l'édification d'une nation ni au fédéralisme financier coopératif. Si nous ne réussissons pas à convaincre le gouvernement fédéral de supprimer le plafond, notre objectif — et c'est le mien aujourd'hui — consiste à faire en sorte que le plafond imposé soit juste et raisonnable.

Je témoigne aujourd'hui devant le comité pour vous démontrer que le plafond, même après l'adoption du projet de loi C-18, n'est ni équitable ni raisonnable. En outre, il s'agit d'un précédent plutôt inquiétant pour l'avenir du programme. Cela nous pousse à nous demander comment on peut définir «équitable et raisonnable» si le gouvernement fédéral insiste pour maintenir un plafond.

Lorsque le rendement économique est solide, les versements peuvent augmenter rapidement, mais les recettes fédérales augmentent au même rythme, de sorte que le gouvernement fédéral ne risque pas de se trouver confronter à un énorme problème financier. Il y a lieu de s'interroger sur l'utilité pour le gouvernement fédéral, dans ce genre de contexte, de se protéger contre des augmentations importantes et imprévues des dépenses de programmes, et il s'agit apparemment d'un faux problème.

En deuxième lieu, les versements au titre du programme pourraient augmenter rapidement s'il y avait des augmentations d'impôt rapides et importantes, surtout dans les grandes provinces de référence. Ce genre de chose est peu probable dans le contexte actuel de réductions d'impôt. Nous avons entendu annoncer il y a quelques jours à peine d'importantes réductions d'impôt en Colombie-Britannique. Ce fait à lui seul aura une forte incidence sur les provinces bénéficiaires de la péréquation.

Le gouvernement fédéral affirme que cela représente un gros risque pour lui. En fait, c'est précisément le contraire. Les réductions d'impôt effectuées par les provinces de référence, surtout pour l'impôt des particuliers, ont pour effet de réduire les versements faits aux provinces bénéficiaires dans le cadre du programme.

En fait, le projet de loi C-18 supprime le plafond pour une année seulement, l'année 1999-2000. Cela permettra à la population de Terre-Neuve et du Labrador de récupérer 36 millions de dollars, somme qui aurait dû lui être versée au départ, selon le calcul normal de la péréquation. Ces 36 millions

health care, education and to ensure that our tax rates, already among the highest in Canada, do not get any higher.

To give you an idea of what $36 million represents for us, it represents nine days of health care funding in Newfoundland and Labrador. Thirty-six million dollars represents 13 teaching days for the youth of our province; Thirty-six million dollars is equivalent to 6 per cent of our personal income tax revenues. Undoubtedly, without this money, hard choices would have to be made regarding our spending levels for critical social programs and tax levels.

Bill C-18 also maintains the ceiling after 1999-2000, but at a starting point of $10 billion, a point which is already lower than the current entitlement levels. The ceiling that will be in place, even if Bill C-18 is enacted, could likely constrain normal program growth; growth that would have to be matched, more or less, by offsetting federal revenue growth.

Under modest economic growth scenarios throughout the period to the next equalization renewal in 2004, it is quite conceivable that the program entitlements could consistently ride up against a ceiling, a false ceiling. This situation is neither fair nor reasonable for recipient provinces that, for the most part, are struggling to maintain responsible fiscal positions.

In my view, the situation is straightforward. The ceiling for 2000-2001 and beyond is based on a starting point that is well below the actual entitlements for 1999-2000. Starting from a point well below the most recent entitlements and growing that base by GDP to establish a ceiling is not protecting the federal government from, to use federal words, "unduly rapid growth in program entitlements" or "significant and unanticipated increases in program costs."

Taking the approach that the federal government has adopted and is perpetuating with Bill C-18, the ceiling now appears to have the capability of frustrating program growth that is well within the fiscal capacity of the federal government to fund. At a minimum, the ceiling should be re-based to a more realistic starting point so that, in application, it would fall within the parameters of its stated objective.

The Government of Newfoundland and Labrador is of the view that, at a minimum, this new starting point should be the actual total entitlement for 1999-2000. I would note that even this minimum is more restrictive than a ceiling provision should be if it is to be consistent with the federal statement on ceiling objectives and what we believe is fair and reasonable, given the current fiscal circumstances of the federal government versus provinces like ours.

de dollars seront utilisés pour les services de santé, l'éducation et des mesures visant à maintenir au niveau actuel nos taux d'imposition, déjà parmi les plus élevés au Canada.

Pour vous donner une idée de ce que représentent 36 millions de dollars pour notre province, cela équivaut à neuf jours de financement des services de santé à Terre-Neuve et au Labrador. Une somme de 36 millions de dollars représente 13 jours d'enseignement pour les jeunes de notre province; 36 millions de dollars, c'est 6 p. 100 de nos recettes fiscales provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers. Il va sans dire que, sans cet argent, il nous faudrait faire des choix difficiles quant à nos niveaux de dépense à l'égard de nos programmes sociaux essentiels et des niveaux d'imposition.

Le projet de loi C-18 prévoit également le maintien du plafond après 1999-2000, mais à partir d'une base de 10 milliards de dollars, montant qui est déjà inférieur au niveau actuel des paiements. Le plafond qui sera en place, même si le projet de loi C-18 est adopté, risque de limiter la croissance normale du programme; une croissance que viendrait plus ou moins compenser l'augmentation des recettes fédérales.

En vertu des prévisions les plus modestes de croissance économique pendant toute la période menant au prochain renouvellement du programme de péréquation, en 2004, il est tout à fait possible que les versements effectués au titre du programme se heurtent continuellement à un plafond artificiel. Cette situation n'est ni équitable ni raisonnable pour les provinces bénéficiaires qui, pour la plupart, se débattent pour rester à flot du point de vue financier.

À mon avis, la situation est simple. Le plafond prévu pour 2000-2001 et les années suivantes se fonde sur un point de départ qui est nettement inférieur aux droits réels pour l'année 1999-2000. Si l'on part d'un montant nettement inférieur aux versements les plus récents et que l'on augmente ce montant en fonction du PIB afin d'établir un plafond, cela ne protège pas le gouvernement fédéral contre, pour reprendre ses propres termes, une augmentation excessivement rapide des versements au titre du programme ou des augmentations importantes et imprévues des dépenses de programme.

Si l'on suit la démarche qu'a adoptée le gouvernement fédéral et qu'il perpétue en vertu du projet de loi C-18, le plafond risque désormais d'entraver la croissance du programme même si le gouvernement fédéral a largement les moyens de le financer. À tout le moins, le plafond devrait être recalculé à partir d'un niveau plus réaliste, de sorte que, sur le plan pratique, il se conforme aux critères de son objectif officiel.

Le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador estime que, au minimum, le nouveau seuil de calcul devrait être le montant total réel des versements effectués en 1999-2000. Je signale que même ce montant minimum est plus limitatif que ne devrait l'être un plafond compte tenu des objectifs clairement énoncés par le gouvernement fédéral à cet égard et de ce qui constitue, selon nous, un montant équitable et raisonnable, étant donné la situation financière actuelle du gouvernement fédéral par rapport à celle de provinces comme la nôtre.

The Canadian Constitution commits the Parliament of Canada to making equalization payments such that provinces will be able to have reasonably comparable levels of public services at reasonably comparable levels of taxation. The Constitution places a duty on the federal government to ensure for the people of Canada that this commitment is honoured and fulfilled. I assert to the members of this committee that the equalization ceiling in its present form, even as amended by Bill C-18, works to frustrate the federal mandate to deliver on this commitment. Further, the only fair and reasonable recourse is for the ceiling to be changed, if it cannot be eliminated, to protect the federal government from significant, unanticipated, unduly rapid growth in program entitlements but not from normal growth, even if this entails strong growth and entitlement that arises as a function of the equalization program working for Canadians, as it is designed to do.

Mr. Ron Neumann, Director of Intergovernmental Finance, Department of Finance of Manitoba: I want to thank the committee for inviting me to speak on behalf of the Government of Manitoba on the matter of the equalization ceiling.

Equalization is an important cornerstone of the Canadian federation; so important that it has been recognized and incorporated into our Constitution. It is incumbent upon all of us to defend the principle of the program, and to ensure that actions taken are consistent with the letter and spirit of the provisions of section 36 of the constitution.

Mr. Selinger, the Manitoba Minister of Finance, asked that I speak before this committee concerning the provisions of Bill C-18 and the potential effects of the ongoing ceiling on equalization payments. It is an unusual procedure for the Province of Manitoba to appear before a committee of Parliament, but this should underscore the importance of the issue to my minister. In fact, the ongoing ceiling on the equalization program has been a matter of concern to all provincial and territorial ministers of finance, and indeed all premiers. At a meeting in Winnipeg in December 2000, all provinces and territories reiterated their support for the position that the equalization ceiling should be removed from the program. The full communiqué from that meeting is contained in the package of materials that I am providing today.

This support for removal of the ceiling is not new. Provinces and territories, recipients and non-recipients alike, have consistently supported such action. This position is clear. We believe that the ceiling on the equalization program is an impediment to its adequacy and must be permanently removed.

I would like to highlight a few of the points tabled in the Manitoba Legislature recently as a budget paper. This paper is also contained within the package of materials presented today. In particular, I would like to emphasize the important role that

Aux termes de la constitution canadienne, le Parlement du Canada est tenu d'effectuer des paiements de péréquation pour permettre aux provinces d'offrir des niveaux sensiblement comparables de services publics à des niveaux de fiscalité sensiblement comparables. La Constitution impose au gouvernement fédéral de veiller, pour les Canadiens, à ce que cet engagement soit respecté. J'affirme devant les membres du comité que, sous sa forme actuelle et même modifiée en vertu du projet de loi C-18, le plafond visant la péréquation va à l'encontre de l'obligation fédérale de donner suite à cet engagement. En outre, la seule solution juste et raisonnable serait de modifier le plafond, à défaut de le supprimer, pour protéger le gouvernement fédéral contre toute croissance importante, imprévue et excessivement rapide des versements au titre du programme, mais pas contre une augmentation normale, même si cela signifie une augmentation et des paiements importants effectués dans le cadre d'un programme de péréquation appliqué dans l'intérêt des Canadiens, ce qui constitue son objectif premier.

M. Ron Neumann, directeur des Finances intergouvernementales, ministère des Finances du Manitoba: Je tiens à remercier le comité de m'avoir invité à participer, en tant que représentant du gouvernement du Manitoba, à la discussion sur le plafond du programme de péréquation.

Le programme de péréquation est une pierre angulaire importante de la fédération canadienne. Il est si important qu'il a été reconnu et incorporé à notre constitution. Il nous incombe à tous de défendre les principes de ce programme et de nous assurer que les actions entreprises à son égard sont conformes tant à l'esprit qu'à la lettre des dispositions de l'article 36 de la Constitution.

M. Sellinger, ministre des Finances du Manitoba, m'a demandé de témoigner devant votre comité pour parler des dispositions du projet de loi C-18 et des répercussions éventuelles du maintien du plafond imposé sur les paiements de péréquation. Il est tout à fait exceptionnel que la province du Manitoba comparaisse devant un comité parlementaire, mais cela souligne bien l'importance de cette question pour mon ministre. En fait, le maintien du plafond des paiements de péréquation est un sujet de préoccupation pour tous les ministres provinciaux et territoriaux des finances, ainsi que tous les premiers ministres. Lors d'une réunion tenue à Winnipeg en décembre 2000, tous les ministres provinciaux et territoriaux ont réitéré leur appui à notre position commune, à savoir qu'il faut supprimer le plafond visant les paiements de péréquation. Le communiqué complet rédigé à la suite de cette rencontre se trouve dans les documents que je vous présente aujourd'hui.

Ce soutien apporté à la suppression du plafond n'est pas nouveau. Qu'ils bénéficient ou non des paiements de péréquation, les provinces et territoires ont invariablement appuyé une telle action. Notre position est claire: le plafond du programme de péréquation est un obstacle à sa pertinence et doit être éliminé à jamais.

Je voudrais en particulier souligner le rôle important que joue le Programme de péréquation dans la force, la vitalité et l'unité du canada. La péréquation permet d'offrir de meilleures perspectives d'avenir et de croissance économique dans l'ensemble du pays, un

equalization plays in contributing to the strength, vibrancy and unity of Canada. Equalization works to provide greater opportunity and economic growth across our country, a fact that has often been denied or distorted in the public press. The purpose of equalization is clearly stated in our Constitution. Parliament and the Government of Canada are committed to the principle of making equalization payments to ensure that provincial governments have sufficient revenues to provide reasonably comparable levels of public services at reasonably comparable levels of taxation.

With the ability to provide comparable services at comparable tax rates, all provinces can compete effectively for economic growth and jobs, which all Canadians desire. Without comparable services, some Canadian citizens will be less prepared to take on available opportunities. Without comparable tax rates, business location decisions will be made on factors other than the fundamental economics of those decisions.

There is evidence that the equalization program has served the nation well. A recent longitudinal study by Professors Richard Bird and Francois Vaillancourt shows that since the equalization program was introduced in 1957, per capita economic growth in the recipient provinces over the past four decades has been slightly higher than the growth in the non-recipient provinces. This is a remarkable result which refutes the commonly held notion that equalization is a detriment to economic growth.

The growth has not been strong enough, either, to prevent net migration from recipient provinces nor to completely eliminate the differences in per capita disparity. However, we are making progress. Recently, the situation with respect to migration in Manitoba has turned around such that we now have net in-migration. We need that to occur because a shortage of skilled workers is one of the factors inhibiting our economic growth. Maintaining comparable personal tax rates and costs is important to attracting and keeping people in Manitoba. Equalization payments help to level the playing field for provinces seeking to compete, not only in Canada but also in the increasingly global economy.

The other way in which we are taking direct action to increase the supply of skilled workers is to increase education and training opportunities. Once again, the equalization program plays an important part in our ability to provide necessary public services.

The Manitoba government recently made the largest investment in post-secondary education facilities in the province's history. We will need to keep making such investments to ensure that the province has a well-trained work force that is equipped with the necessary skills to keep our economic growth strong.

fait qui a souvent été nié ou même déformé dans la presse publique. Le but du programme de péréquation est bien défini dans notre Constitution. Le Parlement et le gouvernement du canada prennent l'engagement de principe de faire des paiements de péréquation propres à donner aux gouvernements provinciaux des revenus suffisants pour les mettre en mesure d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparable.

En étant capables de fournir des services comparables et des taux d'imposition comparables, toutes les provinces peuvent effectivement se faire concurrence pour favoriser la croissance économique et la création d'emplois que tous les Canadiens désirent. Sans services comparables, certains Canadiens seraient moins prêts à profiter des perspectives qui s'offrent à eux. Sans taux d'imposition comparables, les décisions concernant l'emplacement des entreprises seront prises en fonction de facteurs autres que l'aspect strictement économique de ces décisions.

Certains faits prouvent que le Canada a bénéficié du programme de péréquation. Une étude longitudinale récemment effectuée par MM. Richard Bird et François Vaillancourt montre que, depuis l'introduction du programme de péréquation en 1957, la croissance économique par habitant dans les provinces bénéficiaires a été légèrement plus importante que celle des provinces non bénéficiaires au cours des quatre dernières décennies. Je pense qu'il s'agit là d'un résultat remarquable, un résultat qui réfute bien la notion répandue selon laquelle la péréquation nuit à la croissance économique.

La croissance économique n'a pas été suffisamment importante pour empêcher une migration nette hors des provinces bénéficiaires ou pour éliminer les différences de disparité par habitant. Nous faisons cependant des progrès. La situation migratoire au Manitoba s'est récemment renversée, si bien que notre province bénéficie maintenant d'une migration nette entrante. Et nous avons besoin de ce renversement, car la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée est un des facteurs qui ralentissent notre croissance économique. Maintenir des coûts et des taux d'imposition sur le revenu des particuliers comparables à ceux des autres provinces est un facteur important pour attirer les gens au Manitoba et les convaincre d'y rester. Les paiements de péréquation aident à niveler le terrain pour les provinces qui veulent être concurrentielles, non seulement sur le plan national, mais aussi dans le contexte d'une économie de plus en plus mondiale.

L'autre moyen que nous utilisons pour augmenter directement notre réserve de main-d'oeuvre qualifiée est d'améliorer les possibilités de formation professionnelle et d'éducation. Là encore, le programme de péréquation nous aide à fournir les services publics nécessaires.

Notre gouvernement a récemment investi dans les établissements d'enseignement postsecondaire manitobains le montant le plus important de l'histoire du Manitoba. Il nous faudra toutefois continuer à faire de tels investissements afin de garantir que notre province bénéficie d'une main-d'oeuvre bien formée et équipée des compétences requises pour que notre croissance économique demeure forte.

These are a few examples to demonstrate the importance of the equalization program to Manitoba and to Canada as a whole. There are many more. However, most members of this committee recognize the value of this program. That is why my government is encouraged that the federal government has tabled Bill C-18, which will remove the ceiling for 1999-2000 fiscal year entitlements under the program. It is also why we are perplexed and disappointed that the Government of Canada has not yet chosen to remove the ceiling for 2001 and subsequent years. The ceiling will impact on recipient provinces unless further action is taken. However, I would argue that this does not demonstrate a failure of the program. In fact, the narrowing of per capita fiscal disparities over the year has allowed the program costs to decline as a proportion of GDP.

The ceiling is impacting because it has been lowered arbitrarily three times during the past two decades, and most recently in 1999. The lowering of the ceiling is outlined in the materials presented to you, including in a recent communication to Mr. Martin and in the budget paper that I mentioned tabled in the Manitoba legislature. The ceiling has been lowered from an effective rate of 1.33 per cent of GDP in the period 1982-1987 to 1.04 per cent of GDP today. Ceiling reductions have been made without due regard to the level of entitlements necessary to fulfil the program's mandate.

The equalization program formula is designed to calculate entitlements in an objective fashion. Technical improvements are always being proposed, but these are matters for discussion as the program is being renewed at regular five-year intervals.

Unless the ceiling is removed for the 2000-01 fiscal year and beyond, equalization payments will be flat, and could well decline from the 1999-2000 levels. This result is not in keeping with the offer made by the Prime Minister to premiers just last September. That offer stated that the ceiling on 1999-2000 entitlements would be lifted, and that entitlements would be allowed to grow at the rate of GDP growth after that.

In the documents provided to you there is also a table that shows the combined effect of the increases in CHST from the September offer, against the potential clawback of the equalization ceiling for 2000-01 and subsequent years. The table shows that the offer made by the Prime Minister in September would provide net benefits solely to the three most affluent provinces unless equalization is allowed to grow and not be clawed back by the ceiling provision.

No one should be under the illusion that the current ceiling will allow equalization entitlements generated by the formula to be safe for 2000-01 and subsequent years. All the economic and fiscal data that has yet to be factored into the calculations point to the effect of the ceiling being greater in 2000-01 than in 1999-2000. The potential loss of revenue to Manitoba for the 2000-01 fiscal year entitlements alone has been estimated at about $100 million. That is a significant sum in Manitoba. One hundred

Je ne vous ai présenté que quelques exemples visant à souligner l'importance du programme de péréquation pour le Manitoba et pour l'ensemble du Canada. Il y en a bien d'autres. Je crois toutefois que la plupart des membres de ce comité reconnaissent le mérite de ce programme. C'est pourquoi je suis encouragé par la présentation du projet de loi C-18, qui permettra la suppression du plafond imposé sur les paiements de péréquation pour l'exercice 1999-2000. C'est aussi pourquoi je suis perplexe et déçu que le gouvernement du Canada n'ait pas encore décidé de supprimer ce plafond pour l'année 2000-2001 et les années suivantes. Ce plafond aura des répercussions négatives pour les provinces bénéficiaires si aucune action n'est entreprise. Je voudrais toutefois souligner que ce potentiel ne dénote pas une faiblesse du programme. En fait, la diminution des disparités fiscales par habitant au fil des années a permis de réduire les coûts du programme proportionnellement au PIB.

Ce plafond a des répercussions négatives car il a été abaissé de manière arbitraire à trois reprises au cours des vingt dernières années, dont la dernière fois en 1999. L'abaissement progressif du plafond est détaillé dans les documents que je vous ai présentés, y compris ma récente lettre à M. Martin et mon document budgétaire. Ce plafond a baissé d'un taux effectif de 1,33 p. 100 du PIB entre 1982 et 1987 à un taux de 1,04 p. 100 du PIB aujourd'hui. Ces diminutions du plafond ont été effectuées sans égard au niveau de paiement nécessaire pour la réalisation des objectifs du programme.

La formule du programme de péréquation est conçue pour déterminer les paiements objectivement. Il y a toujours des améliorations proposées d'ordre technique à apporter, mais il s'agit là de sujets à discuter dans le cadre du renouvellement quinquennal du programme.

Si le plafond n'est pas supprimé pour l'exercice 2000-2001 et les exercices suivants, les paiements de péréquation ne progresseront pas et pourraient même diminuer par rapport aux niveaux de 1999-2000. Ce résultat ne cadre pas avec la proposition faite par le premier ministre aux ministres provinciaux et territoires en septembre dernier. Selon cette proposition, le plafond des paiements de péréquation devrait être éliminé pour l'année 1999-2000, et les paiements devraient augmenter au rythme de la croissance du PIB pour les années suivantes.

Parmi les documents que je vous ai présentés, vous trouverez un tableau récapitulatif de l'effet combiné des augmentations du TCSPS contre la récupération possible du plafond de péréquation à partir de l'exercice 2000-2001. Ce tableau montre qu'à moins que les paiements de péréquation puissent augmenter sans récupération imposée par le plafond, seules les trois provinces les plus riches retireraient un bénéfice net de la proposition faite en septembre par le premier ministre.

Ne nous faisons pas d'illusion: le plafond actuel ne permettra pas aux paiements de péréquation résultant de la formule d'être versés pour l'année 2000-2001 et les années suivantes. Toutes les données économiques et fiscales dont les effets n'ont pas encore été pris en compte pour les calculs portent à croire que les répercussions de ce plafond seront plus importantes pour l'année financière 2000-2001 que pour l'année 1999-2000. Pour la seule année financière 2000-2001, la perte potentielle de revenu a été

million dollars in lost revenue inhibits our ability to provide better health care, to improve access to education and training, and to continue to lower taxes to be comparable to our neighbours to the west, east and south.

I would add one further comment: When the equalization ceiling was first introduced, the federal government had a large and growing deficit. In the past year, the federal government has had a surplus exceeding $15 billion. The federal government should not be amassing surpluses by clawing back entitlements from the seven least affluent provinces in Canada.

I have been given to understand that members of this committee may reflect further on the importance of the equalization program this fall. My government urges you to consider our collective commitment to equal opportunity for all Canadians, which resonates in our Constitution, and on the fact that we are stronger as a nation when all regions prosper. The equalization ceiling should be removed.

Senator Stratton: Mr. Neumann, I know you are an advocate of the permanent removal of this so-called ceiling. What I am always interested in is the long term future and direction of the provinces. As you are aware, there was an article recently by the Canada West Foundation dealing with what is happening in the west with respect to the four provinces. It indicates that Alberta and British Columbia are growing exponentially, while Manitoba and Saskatchewan continue their long term decline, that long term decline being now of 40 years' duration. They view it as starting in 1961.

While there is help through equalization, my concern is that, in relation to this report by the Canada West Foundation, you do not see anything changing. As a matter of fact, you see it becoming worse in the sense of us having a difficult time in obtaining and retaining a skilled work force.

Do you believe there is a possibility of this gradual decline accelerating as a result of what is taking place in Alberta and British Columbia? On the other hand, are you an optimist in seeing a change or a turnaround to what is taking place now such that Manitoba, which has the second lowest or the lowest unemployment rate in the country, may actually become more economically independent, as it were?

Mr. Neumann: I am on the optimistic side. I think the Canada West Foundation study went to about 1997 or 1998. Since that time we have experienced a bit of a turnaround, and we now have some net in-migration which, as you point out, we desperately need because we have the lowest unemployment rate in the country. We are doing all that we can to attract the skilled workers we need for our economy to continue to grow.

estimée à 100 millions de dollars pour le Manitoba. Il s'agit là d'un montant considérable pour notre province. Une perte de revenu de 100 millions de dollars réduit notre capacité de fournir de meilleurs services de santé, d'améliorer l'accès aux programmes d'éducation et de formation, et de poursuivre la réduction de nos impôts à des niveaux comparables à ceux de nos voisins de l'Ouest, de l'Est et du Sud.

Je voudrais ajouter un dernier commentaire. Lorsque le plafond des paiements de péréquation a été introduit, le gouvernement fédéral accusait d'importants déficits budgétaires qui s'accroissaient. Pour l'exercice qui vient de se terminer, il accusait un excédent budgétaire dépassant les 10 milliards de dollars. Il est invraisemblable que le gouvernement fédéral amasse des excédents budgétaires par le truchement d'une récupération des paiements de péréquation des sept provinces les moins riches du Canada.

J'encourage les membres de ce comité à réfléchir davantage à l'importance du programme de péréquation, à notre engagement collectif envers l'égalité des chances pour tous les Canadiens et Canadiennes — une égalité clairement exprimée dans la Constitution — et au fait que notre nation est plus forte lorsque toutes ses régions sont prospères. Le plafond imposé sur les paiements de péréquation devrait être supprimé.

Le sénateur Stratton: Monsieur Neumann, je sais que vous préconisez la suppression définitive du soi-disant plafond. Je m'intéresse toujours à l'orientation des provinces et à leur avenir à long terme. Comme vous le savez, la Canada West Foundation a publié récemment un article concernant la situation actuelle des quatre provinces de l'Ouest. On y apprend que l'Alberta et la Colombie-Britannique connaissent une croissance exponentielle, tandis que le Manitoba et la Saskatchewan continuent leur long déclin, qui dure maintenant depuis 40 ans. Les auteurs considèrent qu'il s'est amorcé en 1961.

Malgré l'aide apportée par la péréquation, je crains que dans le contexte de ce rapport de la Canada West Foundation, vous ne puissiez annoncer aucun changement. Vous devez même vous attendre à une aggravation de la situation, puisque nous avons de la difficulté à recruter et à retenir une main-d'oeuvre qualifiée.

Pensez-vous que ce déclin régulier puisse s'accélérer à cause de ce qui se passe actuellement en Alberta et en Colombie-Britannique? Ou, au contraire, êtes-vous optimiste et assistez-vous à un redressement tel que le Manitoba, qui se classe actuellement au premier ou au deuxième rang pour le taux de chômage le plus bas, puisse atteindre une plus grande indépendance économique?

M. Neumann: Je suis plutôt optimiste. L'étude de la Canada West Foundation porte, je crois, sur 1997 ou 1998. Depuis lors, nous avons connu une sorte de redressement et nous bénéficions désormais d'une immigration nette dont nous avons désespérément besoin, comme vous l'avez indiqué, car nous avons le taux de chômage le plus bas au Canada. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour attirer les travailleurs qualifiés nécessaires à la croissance de notre économie.

We are doing two things: One is that we are lowering taxes as much as possible; the other is that we are training the work force that we have in Manitoba to be more skilled. Both those things require that the provincial finances not be so squeezed that we can do neither. We must compete against new strength in the far west, in Alberta and, it is hoped, in British Columbia as well, because we always want to see prosperity everywhere.

I am an optimist, but the one dark cloud that I see gathering is this growing fiscal disparity. Should resource revenues continue to drive greater fiscal disparities in Canada, then it will be a more difficult path for Manitoba to retain people as opposed to their going to Alberta. I would say that people moving to Alberta do not contribute any more to the economy in Alberta than they would contribute in Manitoba. It does not make any more sense to build buses in Calgary than in Winnipeg. However, the companies may decide otherwise if our corporate tax rates are out of line. These could be uneconomic decisions for the country as a whole if they are driven by fiscal disparities rather than economic fundamentals.

I am a bit of an optimist because I have seen a bit of a turnaround in migration to Manitoba. We do have the lowest unemployment rate in the country. We need more workers. We need immigrants and we need people coming from other parts of the country. We have to slow the outflow that was documented in the Canada West study.

Senator Stratton: If this committee looks at the equalization program in the fall, I ask all of you whether there is any particular area that we should be looking at that would be a favourite area of yours to be examined, as persons from Newfoundland or Manitoba?

Ms Aylward: As Atlantic health ministers, we have had a good discussion about that matter. I am sure other regions have as well.

As you know, in a region like Newfoundland, being a part of Atlantic Canada, our GDP is about 69 per cent of the rest of the country. We would look at something from a regional perspective that would be able the drive the economics of the whole region, and that generally takes a significant injection of funds. It takes commitment to infrastructure.

I would like to be on record as saying that the equalization program we have is a good one. It is one that we all wish we did not need. It is a safeguard, yet in some ways it is a deterrent. It is a safeguard for us that we value. In a province like ours, as I said to the Finance Committee, it would take six Hibernias coming on every two years for us to even consider coming off equalization. There would need to be a peak in one year, and a decline, and then another peak, and that would be our first inkling that we could come off equalization.

Nous faisons deux choses: tout d'abord, nous abaissons les impôts dans toute la mesure du possible; par ailleurs nous formons la main-d'oeuvre actuellement présente au Manitoba pour qu'elle soit plus qualifiée. Sur ces deux plans, il faut que les finances provinciales ne nous empêchent pas d'agir. Nous sommes en concurrence avec un regain d'activité dans l'Ouest, en Alberta et sans doute en Colombie-Britannique, car bien sûr, la prospérité est à souhaiter partout.

Je suis optimiste, mais l'accentuation de la disparité fiscale m'apparaît comme un nuage noir qui se rapproche. Si les recettes continuent à aggraver les disparités fiscales au Canada, le Manitoba va avoir plus de difficultés à retenir les travailleurs, qui préféreront se diriger vers l'Alberta. Je considère que ceux qui s'en vont en Alberta ne contribuent pas davantage à l'économie albertaine qu'ils ne pourraient contribuer à celle du Manitoba. Il n'est pas plus avantageux de construire des autobus à Calgary qu'à Winnipeg. Cependant, les sociétés peuvent en décider autrement si le régime d'imposition auquel nous les soumettons est désavantageux. De telles décisions contraires à l'économie peuvent concerner l'ensemble du pays lorsqu'elles sont fondées sur des disparités fiscales plutôt que sur des considérations strictement économiques.

Je suis assez optimiste parce que j'ai constaté un redressement des tendances migratoires au Manitoba. Nous avons le taux de chômage le plus faible au pays. Nous avons besoin de travailleurs. Nous avons besoin d'immigrants et de gens qui viendront des autres régions du pays. Il est indispensable de freiner les départs évoqués par l'étude de la Canada West Foundation.

Le sénateur Stratton: Si ce comité étudie le programme de péréquation à l'automne, y a-t-il, à votre avis, un sujet particulier qui vous tient à coeur, que vous soyez de Terre-Neuve ou du Manitoba, et que nous devrions étudier?

Mme Aylward: Les ministres de la santé de l'Atlantique ont précisément beaucoup discuté de cette même question. Je suis sûre que les ministres des autres régions en ont fait autant.

Comme vous le savez, dans une région comme Terre-Neuve qui fait partie du Canada atlantique, notre PIB est à peu près à 69 p. 100 de ce qu'il est dans le reste du pays. Nous espérons trouver quelque chose qui, dans une perspective régionale, nous permettrait de relancer toute l'économie de la région mais pour cela, il faut de façon générale une forte injection de fonds. Il faut un engagement en matière d'infrastructure.

Je tiens à déclarer publiquement que notre actuel programme de péréquation est un bon programme. Nous souhaiterions tous pouvoir nous en passer. C'est un filet de sécurité, mais d'un certain point de vue, c'est aussi un élément dissuasif. Pour nous, c'est un filet de sécurité inestimable. Dans une province comme la nôtre, comme je l'ai dit au Comité des finances, il faudrait lancer six projets comme Hibernia tous les deux ans pour que nous puissions envisager de nous passer de péréquation. Il faudrait que les hauts et les bas du cycle économique se suivent d'une année sur l'autre pour que nous puissions envisager un abandon de la péréquation.

To get the point across, equalization is very important to us. While we are hopeful, we will probably need to look at regional approaches to deal with the issues. Manitoba and the west have their issues. We do have a high level of out-migration. We also have some of the highest aging demographics in the country and, realistically, older people cost more. The older one gets, the more dependent one becomes on services, and that is the way it should be. We must be able to provide those services.

We are pleased that a review will take place in the fall. That is a positive step. We hope to have a chance to look at the equalization program in a different way so that we can try to level the playing field and look at it from a regional perspective.

Mr. Neumann: From my perspective at least, a few things should be examined. What are the drivers to the program? I have long held that the program is largely self-contained. It will only increase when federal government revenues are increasing, and it will decline during periods of relatively slow growth. I would like to see that, and I think it would lead you to the conclusion that the equalization ceiling is unnecessary.

Second, the equalization of resource revenues should be examined. All revenues should be included in the equalization program and not just resource revenues. Some miscellaneous revenues have been excluded from the equalization program. We believe in full revenue inclusion. That is another important issue for us.

We continue to look at the appropriate standard. The equalization program has served the country well. Perhaps the standard is falling a little too low now with the five-province standard. It should be raised a bit, and perhaps the benefits of equalization would increase a bit. Equalization is an excellent program, not only for the recipient regions but for Canada as a whole. Perhaps we should examine whether the standard is adequate, given the task that is there, and see whether a stronger equalization program might make more sense.

Senator Rompkey: For those who were not in the chamber yesterday, I gave notice that I will introduce a motion today to call on this committee to study the equalization program at its earliest convenience and whether it has met the standard of providing reasonably comparable services to provinces, having regard to reasonably comparable levels of taxation. It is to be hoped that we will get into a more in-depth study of the equalization program. This morning, I am not sure what we can do except to underline the difficulties that the program presents in its current form.

I circled a phrase in Minister Aylward's remarks: frustrating normal program growth. Perhaps it is worthwhile to point out again the difficulty Newfoundland is facing at the present time.

Ce que je veux dire, c'est que la péréquation est très importante pour nous. Malgré nos espoirs, il faudra sans doute envisager des formules régionales pour régler les problèmes. Le Manitoba et l'Ouest connaissent leurs problèmes spécifiques. Quant à nous, nous avons une forte immigration. Par ailleurs, notre population est parmi les plus âgées au Canada et force est d'admettre que les personnes âgées coûtent plus cher. Plus le temps passe et plus on a besoin de services; c'est tout à fait normal. Nous devons être en mesure d'assurer ces services.

Nous sommes heureux qu'il y ait un examen à l'automne. C'est une mesure positive. Nous espérons avoir l'occasion d'examiner le programme de péréquation d'une façon différente afin d'essayer de rendre les règles du jeu plus équitables et d'examiner la question du point de vue régional.

M. Neumann: À mon avis tout au moins, il y a quelques éléments qui devraient être examinés. Quels sont les éléments du programme? Je maintiens depuis longtemps que le programme est largement autonome. Il n'augmentera que lorsque les recettes du gouvernement fédéral augmenteront, et il diminuera au cours des périodes de croissance relativement lente. C'est ce que j'aimerais voir, et je pense que cela mènerait à la conclusion que le plafond des paiements de péréquation est inutile.

Deuxièmement, il faudrait examiner la péréquation des recettes provenant de l'exploitation des ressources. Toutes les recettes devraient être comprises dans le programme de péréquation, pas seulement celles de l'exploitation des ressources. Certaines recettes ont été exclues du programme de péréquation. Nous croyons à l'inclusion totale des recettes. C'est une autre question importante pour nous.

Nous continuons d'examiner la norme appropriée. Le programme de péréquation a très bien servi le pays. Peut-être que la norme tombe un peu trop bas à l'heure actuelle avec la norme des cinq provinces. Elle devrait être relevée un peu, et peut-être que les avantages de la péréquation augmenteraient un peu. La péréquation est un excellent programme, non seulement pour les régions bénéficiaires mais pour le Canada en général. Peut-être que nous devrions examiner si la norme est adéquate, étant donné la tâche à accomplir, et voir si un programme de péréquation plus solide serait davantage indiqué.

Le sénateur Rompkey: Pour ceux qui n'étaient pas présents hier, j'ai donné avis que j'allais présenter une motion aujourd'hui demandant à notre comité d'examiner le programme de péréquation dès qu'il le pourra afin de déterminer s'il respecte la norme selon laquelle il faut offrir des services sensiblement comparables aux provinces, à des niveaux de fiscalité sensiblement comparables. Il est à espérer que nous pourrons entreprendre une étude plus en profondeur du programme de péréquation. Ce matin, je ne suis pas certain que nous puissions faire autre chose que de souligner les problèmes que présente le programme dans sa forme actuelle.

J'ai encerclé une expression dans les observations de la ministre Aylward: entraver la croissance normale du programme. Il vaudrait peut-être la peine de souligner encore une fois le problème que connaît Terre-Neuve à l'heure actuelle.

Yesterday morning, the doctors of Newfoundland were telling us they are the lowest paid doctors in Canada. They want to know why they should stay. Why should they not go elsewhere and make what other people make? What attracts us to Newfoundland? Is it the fog? Is it the fish? Is it the generosity and the hospitality of the people? What is it that keeps us in Newfoundland when we can make more money elsewhere? Yet 40 per cent of the provincial budget is going into health care.

I laid on the table the last time the situation in education. It cost us last year 120 per cent of the national average just to stay where we are. That does not mean our people are 20 per cent smarter or our schools 20 per cent better. It costs us that much more to maintain what we have now in the face of possibilities for change. Where I live, we see the possibility of Voisey's Bay, the richest nickel mine in the world, coming on line. We see the lower Churchill, and more Hibernias, White Rose and so on, slated for future development. These things will happen.

The minister made the point last time that people will get jobs, and that is good. That is true. The question is, who will get the jobs and what jobs will they get? I have lived through this. I lived in Labrador in the 1960s during the construction of the Upper Churchill Falls project and I know who got the jobs there. Some of our people got jobs but they were not good jobs because our people did not have the skills. The reason they did not have the skills was the lack of appropriate education levels. I do not want to see that happen again, but I am beginning to see it happening again.

We have an out-migration now. If we cannot afford to give our people the education that will give them those skills, then somebody else will get the jobs. The jobs will be created and the tax base will be increased, but who will pay the taxes? It will not be our people if we cannot educate them. That is the critical point that we must address in terms of need. "Frustrating normal program growth" is a problem at the moment, as I see it.

We have heard some possible answers about bringing various things in and leaving others out of the mechanism. If it is a good program, and you have said that it is, then we must come to grips with how to modify the program to make it effective. It is clearly not effective at the present time. It is clearly not enabling receiving provinces to maintain normal program standards. That is obvious.

The minister last time said that perhaps equalization was not the only answer; that perhaps there were other ways. He did not say what those other ways were. We might want to get into that, too. This morning, it seems to me that perhaps the best we can do is to underline the need and underline the difficulty in meeting that need.

Hier matin, les médecins de Terre-Neuve nous disaient qu'ils sont les médecins les moins bien payés au Canada. Ils veulent savoir pourquoi ils devraient rester. Pourquoi n'iraient-ils pas ailleurs gagner ce que d'autres médecins gagnent? Qu'est-ce qui nous attire à Terre-Neuve? Est-ce le brouillard? Est-ce le poisson? Est-ce la générosité et l'hospitalité des gens? Qu'est-ce qui nous retient à Terre-Neuve alors que nous pouvons gagner davantage ailleurs? Pourtant, 40 p. 100 du budget provincial est consacré aux soins de santé.

La dernière fois, j'ai parlé de la situation dans le domaine de l'enseignement. Il nous en a coûté l'an dernier 120 p. 100 de la moyenne nationale tout simplement pour rester où nous sommes. Cela ne veut pas dire que nos gens sont 20 p. 100 plus intelligents ou nos écoles 20 p. 100 meilleures. Cela nous coûte 20 p. 100 de plus pour maintenir ce que nous avons à l'heure actuelle face aux possibilités de changement. Là où j'habite, il y a la possibilité que Voisey's Bay, la mine de nickel la plus riche au monde, soit exploitée. Il y a le cours inférieur du fleuve Churchill, et d'autres Hibernia, White Rose, et cetera, dont on prévoit la mise en valeur future. Ces choses se concrétiseront.

La ministre a souligné la dernière fois que les gens auront des emplois, et c'est bien. Cela est vrai. La question est la suivante: Qui aura ces emplois et quels emplois auront-ils? J'ai vécu ce genre de situation. J'ai vécu au Labrador dans les années 60 pendant la construction du projet des chutes Churchill et je sais qui a eu des emplois là-bas. Certains Terre-Neuviens ont eu des emplois, mais pas de bons emplois car ils n'avaient pas les compétences. La raison pour laquelle ils n'avaient pas les compétences était le manque de scolarisation. Je ne voudrais pas que cette situation se répète, mais je commence à constater que c'est ce qui est en train d'arriver encore une fois.

Nous connaissons actuellement une situation d'émigration. Si nous n'avons pas les moyens de donner à notre population l'éducation qui lui donnera les compétences nécessaires, ce seront d'autres personnes qui obtiendront les emplois. Les emplois seront créés, l'assiette fiscale va s'élargir, mais qui paiera les impôts? Ce ne seront pas les membres de notre population, si nous ne pouvons pas assurer leur instruction. C'est le besoin critique auquel nous devons répondre. Selon moi, «entraver la croissance normale du programme» constitue actuellement un problème.

On nous a proposé des solutions qui intégreraient certains éléments et en excluraient d'autres du mécanisme. Si c'est un bon programme, et vous avez dit que ce l'est, nous devons trouver le moyen de le modifier pour le rendre efficace. Manifestement, il n'est pas efficace actuellement. Il est évident qu'il ne permet pas aux provinces bénéficiaires de maintenir les normes habituelles en matière de programmes. Cela crève les yeux.

La fois dernière, le ministre a déclaré que la péréquation n'était peut-être pas la seule solution et qu'il existait peut-être d'autres façons de faire les choses. Il n'a pas dit ce qu'étaient ces autres façons. Nous voudrons peut-être aborder cela également. Il me semble que ce matin, ce qui serait le plus utile, ce serait de préciser les besoins et de souligner la difficulté à répondre à ces besoins.

That is not a good question, but perhaps it gives you the chance to elaborate on some of the points you have made.

Ms Aylward: You are accurate in terms of what it means to provide the services and to have the skill sets to prevent the out-migration. I talked about frustrating the growth and going back to the 1999-2000 ceiling level. Last year, the level was $10.8 billion. This bill will reduce it to back to $10 billion. Already we have frustrated the capacity to grow.

That is what we are talking about: That drop has a significant impact on us. I talked about $36 million. In the grand scheme of the federal budget, $36 million is a drop in the bucket, but for us it means service delivery, and teaching days, and choices that we must make in the next year. That is what it comes down to.

I do not have a surplus on which to draw. We spend the most per capita on health care, more than the richest provinces in the country. Why are we doing that? We have a population of 550,000 over 10,000 rugged miles of coastline, and we are trying to maintain our culture and our identity. We will not move everyone on to the Avalon Peninsula and resettle them in St. John's. The population of our province is the same as the city of Winnipeg. It would be easier to deliver those services in one location, but we live in small communities. The fabric of our culture must be protected in the way we deliver those services, though the costs are higher to deliver in that way.

Out-migration is another factor, but out-migration has always been a part of our culture. People say it is terrible but, in the last year, less people have migrated out of the province than migrated out prior to the cod moratorium. It is not unusual for Newfoundlanders to leave and go to Toronto. Out-migration has been a way of life and, quite frankly, there is nothing wrong with moving around your own county. It is a good country. We should feel proud of doing that.

This year, our out-migration was reduced to a net of 2,000, with 16,000 moving out and 14,000 people moving in. That statistic makes some people think that 2,000 people put on their backpacks or loaded their U-hauls and moved out. However, there is movement and activity, and we are hopeful about our economic growth. We will be second in the country in economic growth next year. We are doing what we can, and we are not relying solely on the federal government. We are not sitting back and just letting it roll in. We are doing our best, but we need a hand up; we do not need a hand out.

This program allows us to do this, if it is administered properly. We have good prospects for the future, and our economic growth looks favourable. We have the ability to grow more, but we need help to grow the economy. The real answer is to allow us to grow the economy through good skill sets, education and the provision of services.

Ce n'est pas une bonne question, mais peut-être que cela vous donnera la possibilité de fournir plus de précisions sur certaines des choses que vous avez dites.

Mme Aylward: Vous avez raison lorsque vous parlez de la nécessité d'offrir les services et de disposer des compétences nécessaires pour prévenir l'exode. J'ai parlé du fait que la croissance était entravée et du retour au niveau plafond de 1999-2000. L'an dernier, le niveau s'établissait à 10,8 milliards de dollars. Ce projet de loi le ramène à 10 milliards. Nous avons déjà entravé la capacité de croître.

C'est de cela que nous parlons: Cette réduction a un impact considérable sur nous. J'ai parlé d'environ 36 millions de dollars. Par rapport à l'énorme budget fédéral, 36 millions de dollars, c'est une goutte d'eau dans l'océan. Toutefois, pour nous, cela représente des prestations de services, des journées d'enseignement, des choix que nous devons faire au cours de l'année à venir. C'est ce que ça signifie en clair.

Je n'ai pas d'excédent sur lequel je peux compter. Nous sommes ceux qui dépensent le plus par habitant en soins de santé, plus que les provinces les plus riches du pays. Pourquoi? Parce que nous avons une population de 550 000 habitants répartie sur plus de 10 000 milles d'un tracé littoral ardu et que nous essayons de protéger notre culture et notre identité. Nous n'allons pas réinstaller tout le monde dans la presqu'île Avalon ou à St. John's. La population de notre province correspond à celle de la ville de Winnipeg. Il serait plus facile d'offrir tous ces services dans un seul endroit, mais nous vivons dans de petites localités. Notre tissu culturel doit être protégé par la façon même dont nous offrons ces services, bien que cela entraîne des coûts plus élevés.

L'émigration est un autre facteur, mais elle a toujours fait partie de notre culture. Les gens disent que c'est épouvantable, mais, au cours de l'année écoulée, il y a eu moins de gens qui sont partis de la province qu'il n'y en a eu avant le moratoire sur la pêche à la morue. Il n'est pas inhabituel que les habitants de Terre-Neuve s'en aillent pour s'installer à Toronto. Pour nous, l'émigration fait partie de nos moeurs et, à vrai dire, il n'y a aucun mal à se déplacer à l'intérieur de son propre pays. C'est un bon pays. Nous devrions être fiers de faire cela.

Cette année, l'émigration a diminué, se soldant à 2 000 personnes, soit 16 000 émigrés et 14 000 immigrés. Ce chiffre porte certaines personnes à croire que 2 000 personnes ont fait leurs valises ou rempli leur camionnette pour s'exiler. En réalité, il y a du mouvement et de l'activité, et nous avons beaucoup d'espoir quant à notre croissance économique. Pour l'année à venir, notre croissance économique sera la deuxième en importance au pays. Nous faisons ce que nous pouvons et ne comptons pas uniquement sur le gouvernement fédéral. Nous ne nous contentons pas de nous croiser les bras et d'attendre que la prospérité nous arrive. Nous faisons de notre mieux, mais nous avons besoin d'un coup de main, pas d'un don de bienfaisance.

Ce programme nous permet de faire cela, s'il est bien administré. Notre avenir semble prometteur et nous avons des perspectives de croissance économique plutôt favorables. Nous avons la possibilité de croître, mais nous avons besoin d'aide pour aider l'économie à croître. La solution véritable, c'est de nous permettre de faire croître l'économie en propageant les compéten-

For the purposes of this meeting, I will focus on the ceiling, because that is the important issue. The ceiling is very frustrating in terms of growth because we are heavily dependent on equalization. We could talk about many other components such as the five-province standard, including a much larger tax base to determine the equalization rates.

However, for today's purpose, I urge you to use your influence to eliminate the ceiling, if you can. It was well received when it was done by the Prime Minister. It is something that is quite viable, because if the economy is strong, then the federal resources will grow. If the economy is weak, we will not receive as much equalization. There is a built-in mechanism for the system. I urge you to recognize that and allow us to stop this frustrated growth.

Senator Doody: I have more than a passing interest in the area that you represent. I fully appreciate the importance of transfer payments, generally, to the Province of Newfoundland and Labrador. Could you please tell me what percentage of total provincial revenues is represented by transfer payment equalization in the CHST?

Ms Aylward: Our total budget is about $3.7 billion, approximately. From equalization payments, we receive $1.4 billion and we receive $300 million from CHST. Over 50 per cent of our revenues come from provincial sources.

I was surprised to realize that. I always thought that the lion's share came from the federal government, but the lion's share actually comes from our own provincial resources and tax base. We are heavily dependent on growing our own economy, so that we can provide the resource base to deliver the programs.

If you look at the programs and the services we provide, we receive $300 million from CHST for health, education and social services. We spend $1.4 billion on those items. We spend $750 million on education alone, and about $300 million on human resources, employment and social services programs. You can see the percentages.

Senator Doody: That percentage of federal transfer payments is less than it used to be. That is an improvement in the ratio; the federal transfer payments are less than they used to be.

Ms Aylward: It is about 43 per cent from the federal government. You have read it. You have seen that we have been growing our economy. In particular, some sectors, such as the St. John's Capital City Region and Eastern Avalon, are very strong.

We have had some real challenges since the collapse of the cod fishery; the difficulties have been numerous. We have done some good work in revitalizing rural Newfoundland with regional centres. As you know, communities survived on the fishing

ces utiles, en instruisant la population et en lui fournissant des services.

Aux fins de cette réunion-ci, je me concentrerai sur le plafond, car il s'agit de la question la plus importante. En ce qui concerne la croissance, le plafond est très frustrant, parce que nous dépendons beaucoup de la péréquation. Nous pourrions parler de beaucoup d'autres composantes, telles que la norme des cinq provinces, y compris une assiette fiscale beaucoup plus grande pour déterminer les taux de péréquation.

Toutefois, pour les fins de la discussion d'aujourd'hui, je vous exhorte à vous servir de votre influence pour éliminer le plafond, si vous le pouvez. Cela a été bien accueilli lorsque le premier ministre l'a fait. C'est une chose qui est tout à fait réalisable, parce que, si l'économie se porte bien, les ressources fédérales vont croître. Si l'économie est faible, nous ne recevrons pas autant de péréquation. Le système a un mécanisme qui lui est propre. Je vous enjoins à le reconnaître et à nous permettre de lutter contre ce frein à la croissance.

Le sénateur Doody: Je m'intéresse sérieusement à la région que vous représentez. Je comprends très bien, en général, que les paiements de transfert sont importants pour la province de Terre-Neuve et du Labrador. Auriez-vous l'obligeance de me dire quel pourcentage des recettes totales de la province représentent les paiements de transfert obtenus au titre du TCSPS?

Mme Aylward: Notre budget total est d'environ 3,77 milliards de dollars. Nous recevons 1,47 milliards de dollars des paiements de péréquation et nous recevons 300 millions du TCSPS. Plus de 50 p. 100 de nos recettes sont de source provinciale.

J'ai été surprise d'apprendre cela. J'avais toujours cru que la part du lion venait du gouvernement fédéral, mais, en fait, elle provient de nos propres ressources, de notre assiette fiscale provinciale. Nous devons sérieusement faire croître notre propre économie afin de disposer d'une base de ressources qui permette d'offrir les programmes.

En ce qui concerne les programmes et les services que nous offrons, nous recevons 300 millions de dollars du TCSPS, au titre de la santé, de l'éducation et des services sociaux. Or, nous dépensons 1,4 milliard de dollars pour ces trois composantes. Nous dépensons 750 millions de dollars pour la seule instruction publique et environ 300 millions de dollars pour les programmes de ressources humaines, d'emploi et de services sociaux. Les pourcentages sont faciles à calculer.

Le sénateur Doody: Le pourcentage que représentent les paiements de transfert fédéraux est inférieur à ce qu'il a déjà été. Il y a donc amélioration du ratio. Les paiements de transfert fédéraux ont diminué.

Mme Aylward: Le gouvernement fédéral nous donne environ 43 p. 100 de notre budget. Vous avez lu les documents. Vous avez vu que nous avons fait croître notre économie. Certains secteurs particuliers, tels que la région de la capitale, St. John's, et l'est de la presqu'île Avalon, sont très dynamiques.

Nous avons eu d'énormes défis à relever depuis l'effondrement de la pêche à la morue. Les difficultés ont été nombreuses. Au moyen des centres régionaux, nous avons fait du bon travail pour revitaliser les régions rurales de Terre-Neuve. Comme vous le

industry, and that no longer exists. There has been much difficulty in that area, but the economy has grown. Our dependence has decreased, but that decrease depends on how successful we are with our economic growth.

Senator Doody: We hear quite a bit in the news these days about the effect of the clawback on the equalization payments in Nova Scotia and Newfoundland. The premier has brought it to the public attention more forcefully, recently. I appreciate the fact that you prefer to talk about the ceiling. However, do you have any comments on the clawback provisions, not only in terms of the offshore but could you give us some idea of what the effect would be on projects such as Voisey's Bay? Would a new revenue source such as Voisey's Bay have a negative effect on your transfer payments, particularly on equalization?

Ms Aylward: Absolutely. For every dollar we make, 70 per cent of it would be clawed back.

Senator Doody: Would that happen even with an onshore resource, which is clearly the property of the province?

Ms Aylward: That is right. Historically, whenever we have undertaken major projects, and Senator Rompkey spoke about that, such as the Churchill Falls arrangement, the focus was on jobs. Many of the jobs never materialized in St. John's. However, once you hit revenue, you get the clawback; you know how it works. We are clawed back on the basis of the money from these offshore revenues. That is why we are trying to change the ratio of 70-30 to a more lucrative figure — we would obviously prefer to keep 100 per cent.

We recognize that we are part of a good federation, one that has helped us over a period of time. Our GDP is 69 per cent of the rest of the country, and it would be an excellent way to give us a hand up, given that we have some strong resources in the offshore. It has a major effect in terms of "the more we make, the more we lose" on equalization. It is as simple as that.

Senator Doody: That does not give you great incentive to start these projects. The amount of value to the provincial revenue is diminished considerably by the clawback. The public does not get that sense; they think that 100 per cent revenue from Voisey's Bay would go to the province. Obviously, the effect is different.

Ms Aylward: Through the Atlantic Accord, it was originally 100 per cent. It was re-negotiated to a ratio of 70-30, which we would like to improve. The public, particularly, would like to see that happen.

When I spoke earlier about the equalization program, I mentioned that it is a stabilization program for us, but it can also serve as a deterrent. We are undaunted in that we know we have some strong resources that can be developed. We will continue to

savez, les collectivités survivaient grâce à l'industrie de la pêche, qui n'existe plus. Cela a entraîné beaucoup de difficultés dans cette région, mais il y a quand même eu croissance économique. Notre dépendance a diminué, mais cette diminution dépend du succès que nous aurons au chapitre de la croissance économique.

Le sénateur Doody: Ces jours-ci, nous entendons beaucoup parler dans les médias de l'effet des mesures de récupération sur les paiements de péréquation en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve. Récemment, le premier ministre a porté cette problématique à l'attention du public de façon plus vigoureuse. Je me rends compte que vous préférez parler du plafond. Toutefois, avez-vous des observations à faire au sujet des dispositions de récupération, non seulement en ce qui concerne l'exploitation des gisements pétroliers, mais aussi pour des travaux tels que ceux de Voisey's Bay? Une nouvelle source de recettes telle que celle de Voisey's Bay aurait-elle un effet négatif sur vos paiements de transfert et, plus particulièrement sur la péréquation?

Mme Aylward: Tout à fait. Sur chaque dollar que nous faisons, 70 p. 100 seraient récupérés.

Le sénateur Doody: Cela se produirait-il même dans le cas d'une ressource côtière, qui appartient clairement à la province?

Mme Aylward: C'est exact. Au cours de notre histoire, le sénateur Rompkey en a d'ailleurs parlé, chaque fois que nous avons entrepris de grands travaux tels que ceux des chutes Churchill, toute l'attention a porté sur les emplois. Beaucoup des emplois ne se sont jamais concrétisés à St. John's. Toutefois, dès que l'on commence à obtenir des recettes, les mesures de récupération interviennent. Vous savez comment cela fonctionne. On nous récupère de l'argent au titre des recettes qui proviennent des ressources extracôtières. C'est pourquoi nous essayons de ramener le ratio 70-30 à un ratio plus lucratif. Évidemment, nous préférerions garder 100 p. 100.

Nous nous rendons bien compte que nous faisons partie d'une fédération généreuse, qui nous a aidés pendant une certaine période. Notre PIB est à 69 p. 100 de celui du reste du pays, et ce serait un excellent moyen de nous donner un coup de main, vu que nous avons des ressources naturelles extracôtières importantes. L'effet principal qui semble se manifester c'est: «plus nous en faisons, plus nous y perdons» en péréquation. C'est aussi simple que cela.

Le sénateur Doody: Cela ne vous encourage pas beaucoup à vous lancer dans ces travaux. Leurs valeurs pour les recettes provinciales sont considérablement diminuées par les dispositions de récupération. Le public ne se rend pas compte de cela; il croit que la province obtiendrait 100 p. 100 des recettes provenant de Voisey's Bay. Il est évident que la réalité est bien différente de cela.

Mme Aylward: À l'origine, l'Accord Atlantique prévoyait que ce serait 100 p. 100. Cela a été renégocié, et le ratio est maintenant de 70-30, et nous aimerions l'améliorer. La population, en particulier, aimerait qu'il soit amélioré.

Lorsque j'ai parlé plus tôt du programme de péréquation, j'ai dit que, pour nous, c'était un programme de stabilisation, mais qu'il peut également être dissuasif. Nous ne nous laissons pas décourager, parce que nous savons disposer de ressources

make our case to the federal government. We believe that this would be an excellent opportunity to help a region that needs to be helped, such as the Atlantic provinces, in particular. Nova Scotia and Newfoundland have the most to gain and obviously the most to lose. If it does not work out, it is still an important issue for us, one that we could spend the whole day talking about. We would lose significantly if we do not change the current ratio of the 70-30 clawback.

Mr. Neumann: I wish to briefly comment on this issue. I have been kicking around finance for a long time in the area of equalization, and this argument has been raised often. In my experience, there is not a provincial government in Canada that has ever turned down the jobs, the prosperity for its citizens, the economic growth and the tax revenue that comes with a development, just for the sake of retaining equalization payments. The incentives are all on economic development. I do not know of any significant situation where an opportunity was foregone just because equalization payments would be reduced.

There may be situations where equalization provides a better bargaining vantage point for a province than they would have in the absence of equalization, if they were desperate to begin a project immediately. It does give a bit of a better bargaining position. A province could probably strike a better deal for its citizens and for Canada than in the absence of equalization. However, I do not think projects are stopped because of equalization.

Senator Doody: I think you are absolutely right, but it is a point.

Senator Taylor: The prior speakers established their ties with Newfoundland very quickly, so I will tell you that I have two Newfoundlander grandchildren. Therefore, I am very interested in the Newfoundland education system.

Should natural resource assets, such as oil, gas and mining, be included in income? They are sales of capital. You would not charge a farmer if he sold some loam or sold his farm. Maybe oil and gas should not be in the equalization formula at all.

Ms Aylward: That sounds good to me, senator. I would support you 100 per cent on that. I think you are right. It is an area that we would like to have excluded, obviously. However, as I keep saying, we are part of a federation that has been very stabilizing for our province. It has brought many benefits to our province, and we would like to have it improved upon.

Although I am here today to make a case about how unfair it is for the federal government to impose a cap on the ceiling, it is important to say that the program is critical to provinces such as mine.

importantes qui peuvent être exploitées. Nous continuerons à défendre notre cause auprès du gouvernement fédéral. Nous croyons que ce serait une excellente occasion d'aider une région qui a besoin d'aide, telle que les provinces de l'Atlantique. La Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve ont le plus à gagner et, évidemment, le plus à perdre. Si cela ne fonctionne pas, c'est quand même un enjeu important pour nous, un enjeu dont nous pourrions parler toute la journée. Nous aurions beaucoup à perdre si le ratio actuel de récupération, 70-30, n'est pas modifié.

M. Neumann: Je voudrais brièvement intervenir à ce sujet. Depuis longtemps, au ministère des Finances, je m'intéresse au domaine de la péréquation, et cet argument a souvent été invoqué. D'après ce que j'ai constaté, jamais un gouvernement provincial au Canada n'a refusé des emplois ou n'a fait fi de la prospérité, de la croissance économique et des recettes fiscales qui profiteraient aux citoyens et qui sont associées à des entreprises de développement, simplement pour le plaisir de garder des paiements de péréquation. L'incitatif réel, c'est le développement économique. Je ne connais aucune situation sérieuse où on a laissé tomber une occasion simplement parce que les paiements de péréquation seraient réduits.

Il y a peut-être des situations où la péréquation donne à une province un meilleur avantage en matière de négociations qu'elle n'en aurait s'il n'y avait pas de péréquation ou si elle tenait désespérément à lancer un projet immédiatement. La péréquation confère à la province une meilleure position de négociations. Cela lui permet probablement de conclure une entente plus favorable pour ses citoyens et pour le Canada que s'il n'existait pas de péréquation. Toutefois, je ne crois pas qu'on empêche ces travaux de se réaliser à cause de la péréquation.

Le sénateur Doody: Je crois que vous avez tout à fait raison, mais c'est une chose qui méritait d'être dite.

Le sénateur Taylor: Les intervenants précédents ont très rapidement fait état de leurs liens avec Terre-Neuve; je vous dirai donc que j'ai deux petits-enfants qui sont de Terre-Neuve. Je m'intéresse donc beaucoup au système d'enseignement de Terre-Neuve.

Faut-il inclure dans les recettes des ressources naturelles telles que le pétrole, le gaz et le minerai? Et il s'agit là de ventes d'actifs immobilisés. Vous ne demandez rien à l'agriculteur qui vend du loam ou qui vend son exploitation. Peut-être ne faut-il pas inclure dans la formule de péréquation le pétrole et le gaz.

Mme Aylward: Cela me convient, monsieur le sénateur. J'appuie cette idée à 100 p. 100. Je pense que vous avez raison. C'est quelque chose en fait que nous aimerions voir exclu. Toutefois, comme je le répète sans cesse, nous faisons partie d'une fédération, ce qui a eu un effet de grande stabilisation pour notre province. Nous en avons tiré de nombreux avantages, mais nous aimerions améliorer encore les choses.

Bien que je sois ici aujourd'hui pour expliquer à quel point il est injuste que le gouvernement fédéral impose un plafond aux paiements de péréquation, il faut également noter que le programme est essentiel pour des provinces telles que la mienne.

Having said that, we would be very open to having that revenue outside the equalization program. We will be having discussions to see whether that is possible. We want it to be possible because, as I said earlier, that could be a way to form a regional approach to correct some of the long term inequities. It will require a significant infusion of cash to create the economic infrastructure that is required to move the economy.

Senator Taylor: When I was in the provincial legislature in Alberta, we had the same problem, albeit on a much smaller scale, in equalization. We had a foundation plan based on children to be educated and on health. The equalization plan was surplus to that.

Could we do something like that on the national scene? A certain quality of education, health and transportation are necessary, and they are not part of the grand system.

Ms Aylward: That is probably the basis of what we are saying with regard to "reasonably comparable." Our argument is that it is very difficult to provide reasonably comparable services with the challenges we have.

I know that in Alberta, with their oil industry, they will generate exploration under a much looser regime just to generate the economic spin-off that comes from it. They are sitting on a gold mine in the form of an oil mine. It is a different perspective. It is a much cheaper process because it is on land. We have some resources on land, but the majority is in the deep Atlantic.

Those are all things that we would be interested in talking about. Premier Hamm and Premier Grimes have been speaking to each other and also preparing to speak to the federal government on that issue in a very strong way.

Senator Comeau: Ms Aylward, you mentioned in your presentation that much had been said in the past year about the increase in CHST, which now stands at $300 million for Newfoundland. If I recall correctly, there were large cutbacks in the CHST in 1992-93. Have you calculated whether the level has returned to a level comparable to 1992-93?

Ms Aylward: No, it is not comparable. We are still not back up to where we were. We all had major cutbacks and rollbacks in our own provinces. The federal government did what it had to do. Of course, we had a significant population decline, so it is very difficult to compare from 1990 to now because we are closely linked with population on the CHST. However, it is our view that we are not receiving as much as we would have under the old formula. That could be said for every province.

Senator Comeau: Out-migration would aggravate the numbers even further.

Ms Aylward: Absolutely, because it is based on population.

Cela dit, l'idée de ne pas tenir compte de ce genre de recettes dans le cadre du programme de péréquation nous plaît beaucoup. Nous tiendrons des discussions pour voir si c'est possible. Nous aimerions que ce soit possible, car comme je l'ai dit précédemment, cette formule permettrait une approche régionale afin de remédier à certaines iniquités de longue date. Il faudra injecter beaucoup d'argent pour créer l'infrastructure économique nécessaire pour faire progresser l'économie.

Le sénateur Taylor: Lorsque j'étais à l'Assemblée législative de l'Alberta, nous avions le même problème vis-à-vis de la péréquation, quoique sur une plus petite échelle, je le reconnais. Nous avions une fondation pour l'éducation et la santé des enfants. Le programme de péréquation s'ajoutait à cela.

Pourrions-nous faire quelque chose de semblable à l'échelle nationale? Il faut maintenir une certaine qualité au niveau de l'éducation, de la santé et des transports, or ces secteurs ne font pas partie de l'ensemble.

Mme Aylward: C'est probablement ce que nous entendons lorsque nous disons «sensiblement comparable». Nous maintenons qu'il nous est très difficile d'offrir des services sensiblement comparables vu les défis qui sont les nôtres.

Je sais qu'en Alberta, grâce à l'industrie du pétrole, on stimule l'exploration par des mesures beaucoup plus souples tout simplement pour produire les retombées économiques qui en découlent. La province a une mine d'or sous forme d'une mine de pétrole. Le point de vue est donc différent. Le processus est beaucoup moins coûteux parce qu'il est sur terre. Nous avons des ressources sur terre, mais en grande partie, elles se trouvent au fond de l'Atlantique.

Ce sont tous des aspects dont nous aimerions discuter. Le premier ministre Hamm et le premier ministre Grimes en discutent et sont également disposés à en discuter avec le gouvernement fédéral.

Le sénateur Comeau: Madame Aylward, dans votre exposé, vous avez mentionné qu'au cours de la dernière année, on a beaucoup parlé de l'augmentation des transferts au titre du TCSPS qui atteint maintenant 300 millions de dollars pour Terre-Neuve. Si j'ai bonne mémoire, il y a eu d'énormes réductions à ce titre en 1992-1993. Avez-vous fait le calcul pour déterminer si vous étiez revenus à des niveaux comparables à celui de 1992-1993?

Mme Aylward: Non, le niveau n'est pas comparable. Nous ne sommes toujours pas revenus là où nous étions. Nous avons tous vécu des réductions considérables dans nos propres provinces. Le gouvernement fédéral a fait le nécessaire. Évidemment, notre population a diminué de façon considérable et il est donc très difficile de comparer de 1990 jusqu'à maintenant, car le TCSPS est étroitement lié à la population. Toutefois, à notre avis, nous ne touchons pas autant qu'en vertu de l'ancienne formule. Et c'est la même chose pour toutes les provinces.

Le sénateur Comeau: L'émigration aggraverait encore plus la situation.

Mme Aylward: Parfaitement, puisque les paiements sont fondés sur la population.

Senator Comeau: I asked officials last week whether the federal government had returned to the level of 1992-93. I believe that the answer was that it will reach that level in 2002-03. My understanding is that that is nation-wide, and not per province. Because it is based on population, your funding will not reach 1992-93 levels until approximately 2005-06.

Ms Aylward: Yes, we predict 2006.

Senator Comeau: That brings me to a question on the out-migration that you and others have mentioned. Has any consideration been given to having out-migration become a part of the equalization formula? From a national perspective, out-migration could be seen as a sign that something is wrong, and it could be factored into transfers coming back to the province.

Ms Aylward: Yes. We were pleased to hear this morning that Senator Rompkey has given notice of an intention to speak on equalization this fall in order to get that discussion going. I mentioned earlier some of the issues we have with respect to our aging population and out-migration. With that, population ends up being an inverted triangle. Ideally, you want many more young people to take care of the elderly. Our population is the other way around, and that is quite disturbing.

We would be very interested in have out-migration considered a separate entity. From a regional perspective, it becomes very difficult to do two things to maintain the services. Heads mean money. Therefore, as people leave, you are losing money. The other piece is trying to grow the province to entice people to come back. We have had some success with that in regions, but we have not been as successful as we would like to be. People are leaving, and they are generally well educated people. We are educating people for other provinces. We get great reviews, but it is a very difficult situation.

Mr. Neumann: On the issue of CHST and the interaction with equalization, on page 35 of the materials that we have provided there is a table that shows the CHST gains from the offer of the Prime Minister of last September versus the impact of the equalization ceiling. That shows that if the ceiling had not been lowered for the equalization while CHST was increased in 1999 and 2000, equalization recipient provinces would actually be better off.

There has been a shift between the programs. The equalization ceiling is causing a potential decline in equalization entitlements, lower than it would have been if the ceiling had not been lowered again in 1999. That more than offsets the gains in CHST that had been given to the recipient provinces. The additional $4.5 billion provided in 1999 and 2000 to CHST and equalization is all going to the more affluent provinces. It is a perverse result and an unexpected result, but if the impact of the 1999 ceiling is as strong as we believe, that is exactly what will happen.

Le sénateur Comeau: J'ai demandé aux fonctionnaires la semaine dernière si le gouvernement fédéral versait maintenant la même chose qu'en 1992-1993. Je pense qu'on m'a répondu que ce niveau serait atteint en 2002-2003. Si j'ai bien compris, c'est à l'échelle du pays et non pas par province. Parce que la formule est fondée sur la population, votre financement n'atteindra pas le même niveau qu'en 1992-1993 avant environ 2005-2006.

Mme Aylward: Oui, nous prévoyons en 2006.

Le sénateur Comeau: Ce qui m'amène à vous poser une question sur l'émigration que vous et d'autres avez mentionnée. A-t-on songé à inclure l'émigration dans la formule de péréquation? Du point de vue national, on peut considérer que l'émigration souligne un malaise dont on doit tenir compte dans les transferts aux provinces.

Mme Aylward: Oui. Nous avons été heureux d'entendre dire ce matin que le sénateur Rompkey a donné préavis de son intention de prendre la parole sur la péréquation cet automne afin de lancer la discussion. J'ai mentionné plus tôt quelques-uns des problèmes que nous anticipons vu le vieillissement de notre population et l'exode des Terre-neuviens. À cause de cela, notre population prend la forme d'un triangle inversé. Dans l'idéal, on veut beaucoup plus de jeunes pour prendre soin des plus âgés. Notre population est à l'inverse, ce qui est très inquiétant.

L'idée de considérer l'exode comme un facteur distinct nous intéresse énormément. Du point de vue régional, il devient très difficile de faire deux choses pour maintenir les services. Les nombres signifient de l'argent. Par conséquent, avec le départ des gens, vous perdez de l'argent. L'autre aspect consiste à stimuler la croissance afin d'attirer les gens à revenir dans la province. Nous avons connu certains succès dans diverses raisons, mais pas autant que nous l'aurions souhaité. Les gens partent, et en général, ce sont les personnes instruites. Nous formons des gens pour les autres provinces. On nous en félicite, mais la situation est très difficile.

M. Neumann: En ce qui concerne le TCSPS et son interaction avec la péréquation, à la page 34 du mémoire que nous vous avons fourni, on trouve un tableau qui indique, suite à l'offre du premier ministre en septembre dernier, les gains du TCSPS par rapport à l'impact possible du plafond sur les paiements de péréquation. Ce tableau révèle que si l'on n'avait pas abaissé le plafond de la péréquation alors que le TCSPS augmentait en 1999 et 2000, les provinces bénéficiant de la péréquation s'en seraient en fait mieux portées.

Il y a eu déplacement d'un programme à l'autre. Le plafond sur les paiements de péréquation entraîne une éventuelle réduction dans le droit aux paiements comparativement à ce qui aurait été le cas si le plafond n'avait pas été abaissé encore une fois en 1999. Cette diminution vient plus qu'annuler les gains du TCSPS des provinces bénéficiaires. Ce sont les provinces les plus riches qui ont profité des 4,5 milliards de dollars supplémentaires au titre du TCSPS et des paiements de péréquation en 1999 et 2000. C'est un résultat inique et imprévu, mais si le plafond de 1999 a une incidence aussi forte que nous le prévoyons, c'est exactement ce qui va se produire.

Senator Comeau: I would like to return to the out-migration question. We look forward to the comments of Senator Rompkey this afternoon in the house and we expect it will be a great deal more than just a discussion on the floor of the Senate. In fact, I believe the intention of Senator Rompkey is to request that this committee do a major study of equalization.

Coming back to out-migration and to the formula, the way I view it is that those provinces that are seeing a decline in their population are, in fact, contributing to the building of Canada because we are teaching, we are giving the skills to our youth, getting them prepared to move to the contributing provinces. In fact, should that not also become part of the formula, that provinces that are recipients are contributing in their own way to nation-building?

Ms Aylward: I am not sure about that, quite frankly. Out-migration has been a part of the culture of this country. People should not be penalized for moving within their own province and country; it is not the salt mine, so to speak. It is not necessarily a bad thing because, when people return, they do so with a whole different view and with good experience.

It is the same as moving from Newfoundland to British Columbia and not being able to benefit from the services out there for three months. We know what happened with respect to the residency rule. The federal government had to penalize the province and say "No, you cannot treat people like that." I am not sure I would go that far. I would be more interested and I would encourage my colleagues to pay more attention to growing our economy rather than penalizing other colleague provinces for the benefit.

I also like to have people from other provinces come to Newfoundland and bring their expertise. We must find a way to do it that is not too insular. We need to be able to grow our economy, make the reasons right for people to stay, make the reasons right for people to come back, and not penalize people for wanting to explore and live in other provinces.

Senator Comeau: Recently, Premier Hamm referred to the question of a campaign of fairness. He went to a number of provinces and came to Ottawa to meet with parliamentarians on the Hill. A number of members of Parliament in the House of Commons said that Premier Hamm was all wrong, and that his problem was the debt in Nova Scotia. It was referred to as the monkey on Nova Scotia's back, that equalization was not the problem; that the provinces were the problem. This is coming from our own members of Parliament from Atlantic Canada.

Is there any hope of proceeding on this dossier if a number of our own members of Parliament from Atlantic Canada are saying that the problem is with the province and not with equalization, which would therefore include the ceiling as not being the problem?

Le sénateur Comeau: J'aimerais revenir à la question de l'exode. Nous avons bien hâte d'entendre les commentaires du sénateur Rompkey cet après-midi et nous nous attendons à ce que cela suscite beaucoup plus qu'une simple discussion au Sénat. En fait, je pense que le sénateur Rompkey a l'intention de demander que ce comité entreprenne une étude approfondie des paiements de péréquation.

Revenons à l'exode et à la formule. À mon avis, les provinces qui voient diminuer leur population contribuent en fait à renforcer le Canada puisque nous enseignons, nous transmettons des connaissances à nos jeunes, nous les préparons à s'installer dans d'autres provinces. En fait, est-ce que cela ne devrait pas également faire partie de la formule, que les provinces bénéficiaires contribuent, à leur façon, à la création de la nation?

Mme Aylward: Très franchement, je n'en suis pas convaincue. L'exode des populations fait partie de la culture de ce pays. Il ne faut pas pénaliser les gens qui déménagent au sein de leur propre province ou à l'intérieur du pays; nous ne sommes pas condamnés aux mines de sel, si on peut dire. Ce n'est d'ailleurs pas nécessairement mauvais, parce que lorsque les gens reviennent, ils le font avec une vision tout à fait différente, et après avoir acquis de l'expérience.

C'est la même chose que de déménager de Terre-Neuve en Colombie-Britannique et ne pas pouvoir se prévaloir des services là-bas pendant trois mois. Nous savons ce qu'il en est de la règle de résidence. Le gouvernement fédéral a pénalisé la province en disant: «Non, vous ne pouvez pas traiter les gens comme ça.» Je ne pense pas que j'irais aussi loin. Je suis plutôt intéressée, et j'encourage mes collègues à faire de même, à la croissance de notre économie plutôt qu'à l'idée de pénaliser nos provinces soeurs parce qu'elles tirent parti de la situation.

J'aime voir des habitants des autres provinces venir à Terre-Neuve et nous amener leurs connaissances. Il nous faut trouver une façon de le faire qui ne soit pas trop insulaire. Nous avons besoin de promouvoir la croissance de l'économie, de rendre cela intéressant, pour que le gens restent et que les gens reviennent. Il ne faut pas pénaliser les citoyens parce qu'ils veulent explorer d'autres provinces et y vivre.

Le sénateur Comeau: Récemment, le premier ministre Hamm a parlé d'une campagne d'équité. Il s'est rendu dans plusieurs provinces et il est venu à Ottawa pour rencontrer des parlementaires. Plusieurs députés de la Chambre des communes ont dit que le premier ministre Hamm avait tort, que son problème, c'est la dette de la Nouvelle-Écosse. On a dit que c'était le boulet au pied de la Nouvelle-Écosse, que le problème ce ne sont pas les paiements de péréquation, que ce sont les provinces qui sont le problème. Voilà ce que disent nos propres députés de la région de l'Atlantique.

Y a-t-il espoir de faire avancer ce dossier si nos propres députés de la région de l'Atlantique affirment que le problème c'est la province et non pas les paiements de péréquation, ce qui évidemment exclut également le plafond?

Ms Aylward: The ceiling is part of the problem, and again, that is why I am here today to speak about the ceiling specifically. I have not heard that, and I will admit that the equalization program is a double-edged sword. It is an excellent program for stabilization but it can serve as a deterrent, and it was from the deterrent perspective that our premiers, both Premier Grimes and Premier Hamm, were speaking. It is true, if a province wants to develop a resource and knows 70 cents of every dollar will be lost, it becomes a deterrent and the question has to be asked, realistically, is it worth doing it? As my colleague from Manitoba said, we should always try to find a way to grow the economy and to create jobs, but that is not enough any more.

When you are at 69 per cent of the GDP for the country and you have been following that mantra for all of those years, it is not enough. We have to find another way to do it. It disturbs me that people would say it is a form of welfare. People would prefer not to receive equalization. We would love to have Alberta's problem. We would love to hold an election to try to figure out how to spend our money, and we hope to live long enough to be able to do that. None of us wants to be there. I have not heard the mean-spiritedness you have spoken of. Anyone who speaks to the people and gets to know them at the cultural level would know that there is a great interest in growing our own economy. No one wants to be dependent. We want to be able to contribute. We do contribute through our people and our culture and through the other contributions that we make.

That is a little disturbing to hear, I have to admit, but I think, by and large, most people believe that we will do whatever we can to overcome the tax-back on resource royalties. We need them if we are to truly change Atlantic Canada.

[*Translation*]

Senator Ferretti Barth: I completely agree with your proposal. Incidentally, I read Senator Rompkey's press release and I share his perspective.

From what I've heard, the current equalization program does not go far enough in fulfilling the mandate of a program designed to ensure that public services are more or less comparable in terms of quality and funding.

First, you seem to agree with eliminating the ceiling for equalization payments for 1999 and 2000. Would you agree with the idea of eliminating this ceiling and reassessing all equalization programs in order to truly define your needs?

Second, have you had an opportunity to discuss the problem that you brought up at the Cabinet meeting? Finally, when was the last meeting that you had with ministers from the other provinces? Are your concerns shared by other provinces that are in the same situation as you?

Mme Aylward: Le plafond fait partie du problème et, encore une fois, voilà pourquoi je suis ici aujourd'hui, pour parler tout particulièrement du plafond. Je n'ai pas entendu les propos des députés, mais je dois reconnaître que le programme de péréquation est une épée à double tranchant. C'est un excellent programme de stabilisation, mais en même temps, c'est un désincitatif et c'est de ce point de vue que parlaient et le premier ministre Grimes et le premier ministre Hamm. En effet, si une province veut exploiter une ressource tout en sachant qu'elle perdra 70 cents de chaque dollar, c'est dissuasif et à ce moment-là il faut effectivement se demander si ça vaut la peine. Comme l'a dit mon collègue du Manitoba, il faut toujours essayer de stimuler la croissance de l'économie et de créer des emplois, mais cela ne suffit plus.

Quand on n'a que 69 p. 100 du PIB du pays, après avoir suivi cette formule pendant des années, ce n'est plus suffisant. Il faut trouver une autre façon de procéder. Cela m'inquiète d'entendre les gens dire que c'est une forme d'aide sociale. Les gens préfèrent ne pas recevoir de paiements de péréquation. Nous aimerions bien avoir le même problème que l'Alberta. Nous aimerions tenir des élections pour tenter de trouver une façon de dépenser notre argent, et nous espérons vivre assez longtemps pour être dans cette situation. Personne ne veut être où nous sommes maintenant. Je n'ai pas entendu la petitesse d'esprit dont vous parlez. Quiconque parle à nos citoyens, apprend à les connaître au niveau culturel, saurait que nous sommes très intéressés à stimuler notre propre économie. Personne ne veut être en situation de dépendance. Nous voulons pouvoir contribuer. Nous contribuons par notre population et notre culture et par les autres contributions que nous faisons.

C'est un peu inquiétant d'entendre cela, je dois le reconnaître, mais je pense que dans l'ensemble, la plupart comprennent que nous allons faire tout ce que nous pouvons pour éviter la récupération fiscale des redevances sur les ressources. Nous avons besoin de cet argent si nous voulons vraiment changer le Canada atlantique.

[*Français*]

Le sénateur Ferretti Barth: Je suis entièrement d'accord avec votre proposition. J'ai d'ailleurs lu la déclaration de presse du sénateur Rompkey et je partage son point de vue.

J'ai cru comprendre que le programme de péréquation actuel ne va pas suffisamment loin pour permettre de remplir le mandat d'un programme qui assure aux services publics un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparable.

Tout d'abord, vous semblez être d'accord avec l'élimination du plafond des paiements de péréquation pour 1999 et 2000. Seriez-vous favorable à l'idée d'éliminer ce plafond et de remettre tous les programmes de péréquation en cause afin de vraiment établir vos besoins?

Deuxièmement, avez-vous eu la chance de discuter du problème que vous soulevez à la réunion du Conseil des ministres? Enfin, à quand remonte votre dernière réunion avec les ministres des autres provinces? Vos préoccupations étaient-elles partagées par les provinces qui sont dans la même situation que vous?

[*English*]

Ms Aylward: You have many questions there.

We have had a fair bit of discussion on the equalization piece over the years. There are many things we would like to change. The ceiling is obvious. If the ceiling were removed, the economy would take care of what the equalization rates would be. When the economy is robust, there would be more equalization payments, but the federal government would be in a better position to provide that, and likewise the opposite would occur. That is one perspective.

How would we like to see it changed? We would like to see the ten province standards added in. As you know, Alberta is not added right now into the five-province standard. Alberta, with its tax base, would make a huge difference. One can look now at what is happening with the reduction of taxes in B.C. That will have an impact on us. We need to look at that average. Not all of the taxes are included in the formula, the 33 taxes that are used to determine the equalization piece. That is one thing we would like to change.

The other questions that were raised by your colleagues, in terms of tax back on resource royalties offshore, is something we would particularly like to change from the current formula of losing 70 cents of every dollar. The notice of motion that Senator Rompkey put forward will give us — if it happens — an opportunity and a platform to look at it.

I want to say again that the equalization program is a good program. Like everything that is good, you do not have to destroy it; you can always make it better. That is our intent.

My perspective comes from sitting at a number of different tables. I was the negotiator on behalf of Newfoundland for the social union framework agreement. I have sat as a health minister; I have sat as a minister of housing and social services and, more recently, as a minister of finance. I do not always like what I hear from my provincial colleagues. Sometimes I think that some provinces are not as open as others to supporting the principle and the concept behind the equalization program. However, to throw it away and start all over again would be similar to throwing away the Canada Health Act and starting all over again. I would be nervous about that. I would be afraid of what would happen. My perspective would be to build on the strength of the equalization program and change the weaknesses. That is something we should focus on. That is where I am coming from with respect to your questions.

[*Translation*]

Senator Ferretti Barth: Have you raised your concerns with the Minister of Finance, Mr. Paul Martin, during Cabinet meetings? Have you talked about the equalization ceiling? Do you have meetings every year, and when was your last meeting?

[*Traduction*]

Mme Aylward: Vous avez de nombreuses questions.

Il y a eu de nombreuses discussions sur les paiements de péréquation au fil des ans. Il y a de nombreux aspects que nous aimerions modifier. Évidemment, il y a le plafond. Si celui-ci disparaissait, l'économie déterminerait les taux de péréquation. Lorsque l'économie est robuste, les paiements de péréquation seraient plus élevés, mais le gouvernement fédéral serait en meilleure posture pour les verser. Évidemment, il en sera de même du contraire. Voilà un point de vue.

Qu'aimerions-nous voir comme changements? Nous aimerions qu'on tienne compte dans le calcul de la moyenne de la situation dans les 10 provinces. Comme vous le savez, la situation de l'Alberta n'est pas prise en compte dans l'établissement de la norme des cinq provinces. Si c'était le cas, cela ferait une différence compte tenu de l'énorme assiette fiscale de l'Alberta. On a qu'à voir l'incidence des réductions d'impôt qui ont été accordées en Colombie-Britannique. Ces réductions auront un impact sur nous. Il faut examiner la moyenne. Tous les impôts ne sont pas pris en compte dans l'établissement de la formule. Les paiements de péréquation sont établis en fonction de 33 impôts. Voilà une chose que nous aimerions voir changer.

Vos collègues ont aussi soulevé la question de la récupération des redevances sur l'exploitation des ressources au large des côtes. Cette récupération équivaut à 70 cents par dollar. Nous aimerions que la formule actuelle soit modifiée. Si la motion que compte présenter le sénateur Rompkey est adoptée, nous aurons l'occasion d'examiner cette question.

Je répète que le programme des paiements de péréquation est un bon programme. Il ne s'agit pas de l'éliminer, mais de l'améliorer. Voilà notre intention.

C'est la conclusion à laquelle j'ai abouti après avoir occupé diverses fonctions. J'ai représenté Terre-Neuve lors des négociations portant sur l'entente cadre sur l'union sociale. J'ai été ministre de la Santé, ministre du Logement et des Affaires sociales et, plus récemment, ministre des Finances. Je n'aime pas toujours ce que disent mes collègues des provinces. Certaines provinces ne semblent pas aussi favorables que d'autres au concept des paiements de péréquation et au principe qui le sous-tendent. Éliminer le programme pour repartir à zéro reviendrait à éliminer la Loi canadienne sur la santé pour repartir de zéro. Je n'aime pas beaucoup cette idée. Je craindrais le résultat auquel nous pourrions aboutir. À mon sens, il convient de tirer parti des points forts du programme de péréquation et de remédier à ses lacunes. Voilà ce sur quoi nous devrions faire porter nos efforts. Voilà donc ma perspective là-dessus.

[*Français*]

Le sénateur Ferretti Barth: Lors des conseils de ministres, avez-vous exposé au ministre des Finances, M. Paul Martin, vos préoccupations? Avez-vous parlé du plafond et de la péréquation? Est-ce que vous vous rencontrerez annuellement et à quand remonte votre dernière réunion?

[*English*]

Ms Aylward: Yes. We do meet. We met regionally. We met as Atlantic ministers with Minister Martin and raised our views very clearly. As four of the equalization recipient provinces, I believe we made a very strong case.

Unfortunately, we are where we are with Bill C-18. The premiers have also spoken about it at their table. The ministers of finance will be meeting tomorrow in Montreal, where this issue will be raised again. It is a very important issue for us.

Obviously, when you are Minister of Finance, you are charged with the responsibility of ensuring that the money and the services go hand in hand. When we all stand up every year and deliver a budget, it is based on a certain amount of money that we can depend upon. One of the most uncertain aspects is that this ceiling being imposed means that we will receive less money. For me, it means we will have to make some tough choices.

Senator Ferretti Barth: In order to meet to talk about this requisition tomorrow in Montreal, why did you not insist at the last meeting with the Minister of Finance, all the provinces —

[*Translation*]

You will have to be persistent with the minister in order for him to take your particular situation into consideration. I do not understand why you waited so long.

[*English*]

Ms Aylward: Perhaps I have not been clear. We have not waited so long. We have talked about the implications of this ceiling for a number of months. I met individually with Minister Martin. My colleagues have met with him. We have put our case forward. Perhaps I need to bang on the desk to get my point across to you, but we have made our case. I assure you that we have made our case.

Senator Tunney: You do have to get tough with us. I will tell you a little story. One time the police stopped Joey Smallwood when he was speeding. The policeman got up to the window, looked in, and said, "Oh, my God." Joey said, "And don't you forget it."

I am from Ontario, and from agriculture. Do you see possibilities of a substantial expansion in agriculture in your province, not just in production but in processing as well?

I would like to know whether your GDP is increasing, and by how much. Do you see economic or industrial expansion either within the province or from offshore, and what is its nature?

Ms Aylward: The agricultural industry is a relatively small but growing industry. As with any of our industries, we always try to enhance secondary processing.

[*Traduction*]

Mme Aylward: Oui. Nous nous rencontrons à l'échelle régionale. Les ministres de l'Atlantique ont rencontré le ministre Martin et nous lui avons clairement fait part de nos préoccupations. Comme nous sommes quatre des provinces bénéficiaires, nous pensons avoir des arguments très convaincants.

Nous nous retrouvons malheureusement dans une situation difficile en ce qui touche le projet de loi C-18. Les premiers ministres ont aussi discuté de la question. Les ministres des Finances se réunissent demain à Montréal et ils aborderont de nouveau la question. C'est une question à laquelle nous attachons beaucoup d'importance.

Un ministre des Finances doit évidemment veiller à ce que l'argent dont il dispose corresponde aux services qu'il doit offrir. Lorsque nous présentons chaque année un budget, il repose sur les ressources financières sur lesquelles nous comptons. Le plafond qui est imposé signifie que nous recevons moins d'argent. Notre province, pour sa part, devra faire des choix difficiles.

Le sénateur Ferretti Barth: Au sujet de la présentation qui sera faite à Montréal, pourquoi n'avez-vous pas insisté lors de votre dernière rencontre avec le ministre des Finances que toutes les provinces...

[*Français*]

Il faudrait que vous insistiez auprès du ministre pour qu'il prenne en considération votre situation particulière. Je me demande pourquoi vous avez attendu aussi longtemps.

[*Traduction*]

Mme Aylward: Je ne me suis peut-être pas très bien fait comprendre. Nous n'avons pas attendu trop longtemps. Nous parlons des conséquences de ce plafond depuis des mois. J'ai rencontré le ministre Martin en privé. Mes collègues l'ont également rencontré. Nous lui avons fait part de notre position. Je ne sais pas si je dois cogner sur cette table pour vous en convaincre, mais je peux vous assurer que nous lui avons clairement communiqué nos préoccupations.

Le sénateur Tunney: Vous ne devez pas nous ménager. Permettez-moi de vous raconter une petite histoire. La police a déjà arrêté Joey Smallwood pour excès de vitesse. Lorsque le policier s'est approché du véhicule et vu qui le conduisait il a dit: «Oh, mon Dieu» Joey lui a répondu: «Vous l'avez dit, et ne l'oubliez pas.»

Je viens de l'Ontario et je suis agriculteur. Vous vous attendez à ce que l'agriculture prenne beaucoup d'ampleur dans votre province, pas seulement dans le domaine de la production, mais aussi de la transformation?

J'aimerais savoir si votre PIB augmente et dans quelle proportion. Comptez-vous que la province ou les ressources au large des côtes connaissent un développement économique ou industriel et quelle en sera la nature?

Mme Aylward: L'industrie agricole est relativement petite, mais en plein essor. Comme pour les autres industries, nous mettons l'accent sur la transformation secondaire.

We have two regions that are agriculturally based, for the most part. We have an east coast and a small area on the west coast as well. I would not call it one of our main growth industries, but we have been fairly successful in growing the industry. We would love to have more money to inject into it, but we have made it clear that our number one priority is health care.

This year alone we put $50 million extra into our health care, bringing our budget up to $1.4 billion. When you make that kind of an allocation, you make choices. You all know about choices; you cannot put the money everywhere. We made a choice to put $50 million extra into our health care budget. We did not have any teacher layoffs, even though we have declining enrollments.

We focused on an infrastructure program for rural Newfoundland, to help municipalities improve their water and sewers, and in particular, municipal infrastructure. Those were our three main priorities in the budget.

We do have a department specifically for agriculture. We see it as an important component of our economic growth, but I have to say that it is not one of our key industries.

Our GDP has been growing positively. This year, growth is predicted to be about 3 per cent. We are more modest in Newfoundland than some of our outside indicators suggest, but GDP is growing. We believe that the following year, when we get White Rose and Terra Nova producing, we will be up around 4 per cent. If we all live long enough, for the next few years we will probably stabilize at 5 per cent. My famous line is, we live in hope, for fear of dying in despair.

In terms of our economic and industrial expansion, our best-kept secret has been our ecotourism and our IT industry. We have seen our small IT industry grow by leaps and bounds. We have a very strong, young IT industry, which proves you can work anywhere in the world with IT.

Our tourism industry has taken off, increasing 30 per cent from five years ago. Major events have been held in competition with other provinces, such as the John Cabot celebration, the Soirée and the Viking celebration. This year we are celebrating Marconi and the invention of wireless communication.

We have a new Department of Industry, Trade and Rural Development which will focus on industrial benefits, growing the film industry, trying to support local industry and economic growth. That has been our focus in terms of industry.

La province compte deux régions qui sont essentiellement des régions agricoles. Il y a une région agricole sur la côte Est, et une petite région agricole sur la côte Ouest également. Je ne dirais pas que l'agriculture est l'une de nos industries les plus florissantes, mais elle se porte assez bien et prend de l'ampleur. Nous aimerions avoir davantage d'argent à investir dans le domaine agricole, mais nous avons clairement dit que les soins de santé constitueraient notre priorité.

Pour cette seule année, nous avons investi 50 millions de dollars de plus dans le domaine des soins de santé, ce qui porte notre budget à ce chapitre à 1,4 milliard de dollars. Quand il faut investir une somme pareille, il faut faire des choix. Vous savez ce que c'est; on ne peut pas investir dans tous les domaines. Nous avons choisi d'investir 50 millions de dollars de plus dans notre budget de soins de santé. Nous n'avons pas congédié d'enseignants, même si le nombre d'inscriptions diminue.

Nous avons mis sur pied un programme d'infrastructure destiné aux régions rurales pour aider les municipalités à améliorer leurs services d'aqueduc et d'égout, et en particulier, leur infrastructure. Voilà les trois principales priorités que nous nous sommes fixées dans le budget.

Nous avons un ministère de l'Agriculture. Nous considérons l'agriculture comme un élément important de notre croissance économique, mais je dois admettre qu'il ne s'agit pas de l'une de nos principales industries.

Notre PIB croît. Cette année, notre PIB est censé croître de 3 p. 100. Notre croissance est plus modérée que ce que suggèrent les indicateurs externes, mais notre PIB croît. L'an prochain, lorsque les gisements Whitehorse et Terra Nova seront en phase de production, le PIB croîtra d'environ 4 p. 100. Le PIB demeurera ensuite stable pendant quelques années et se situera à 5 p. 100. Comme je dis toujours, nous vivons dans l'espoir, de crainte de mourir dans le désespoir.

Pour ce qui est de notre développement économique et industriel, les industries les plus prometteuses sont celles de l'écotourisme et des technologies de l'information. Notre petite industrie des technologies de l'information a pris beaucoup d'ampleur. Cette jeune industrie est vigoureuse, ce qui montre qu'on peut travailler n'importe où dans le monde grâce aux technologies de l'information.

Notre industrie du tourisme a pris son envol. Sa taille a augmenté de 30 p. 100 au cours des cinq dernières années. D'importants événements ont été organisés dans la province pour concurrencer d'autres provinces comme les festivités soulignant l'arrivée de Jean Cabot, la Soirée et le festival soulignant le débarquement des Vikings. Cette année, nous soulignerons l'invention par Marconi des communications sans fil.

Notre ministère de l'Industrie, du Commerce et du Développement rural cherche à tirer parti des retombées industrielles, à stimuler l'industrie cinématographique et à appuyer la croissance industrielle et économique locale. Voilà où nous avons fait porter nos efforts dans le domaine de l'industrie.

We have done well in some areas. In other areas, we need to continue to improve. Our GDP has been on the incline, and I think that is as much as anyone can hope for.

Senator Tunney: It is good to hear that.

Senator Robertson: This is confusing. I am glad that Senator Rompkey has brought his position into the chamber so we can perhaps look at this question in great detail and pray that someone will listen to us. Many of us around this table have been involved in these discussions for a very long time and in different capacities.

I understand that you want the resource industries excluded from the cap. I would hope that all progress would be excluded because, although in my province we are not potentially gas- and oil-rich, we do have many things going on and we would like a general exclusion, of course, of those issues.

I must clarify something. I am not a member of this committee but, if you have this study, I may just come.

One of the witnesses mentioned that, at one of the numerous meetings with the Minister of Finance or the Prime Minister, you were assured that the cap would come off. Was that assurance given for one year, or were you assured that the cap would come off? I am having trouble with this.

Mr. Neumann: The Prime Minister's offer was contained in a statement which said that the ceiling would be removed for the 1999-2000 the fiscal year and that the program would then revert to the formula which allowed for GDP growth after that.

The interpretation amongst federal finance is that the commitment was to revert to the old base and go back lower again after being off for just one year. That was not the interpretation of the premiers at the first minister's meeting. I think I can speak for most of them. I canvassed them, and that seemed to be the consensus.

A little earlier, there was a comment about the discussions that have been had. We have not engaged the federal government as vigorously, lately, as in previous years, largely because of the reluctance of Mr. Martin to meet with provincial and territorial finance ministers together. Regional meetings and one-on-one meetings were held, but there has not been a federal-provincial-territorial finance ministers' meeting since December of 1999.

The positions taken have been vigorously pursued in a provincial-territorial forum where we have constantly been pleased that Premier Harris, Premier Klein, and the premiers from British Columbia have joined the equalization recipient provinces in asking for removal of the ceiling. We did make some progress in 2000 when the Prime Minister made his commitment, but it is unfortunate that the understanding of the commitment was not clear.

We do have further to go. We do believe that the federal government will reconsider the ceiling again. We hope that they will look at either removing or re-basing the ceiling, once they see

Nous connaissons du succès dans certains domaines et dans d'autres, nous devons nous améliorer. Notre PIB augmente et tout ce que nous pouvons espérer, c'est que cette tendance se poursuive.

Le sénateur Tunney: Ce sont de bonnes nouvelles.

Le sénateur Robertson: Je comprends mal. Je suis heureuse que le sénateur Rompkey ait fait part de cette motion à la Chambre pour que nous puissions étudier la question plus en détail. Il faudra prier pour que quelqu'un nous écoute. Bon nombre d'entre nous participent à ces discussions depuis très longtemps à divers titres.

Je crois comprendre que vous voulez que l'industrie des ressources soit exclue du calcul du plafond. J'espère que les provinces qui parviennent à améliorer leur sort jouiront d'une exclusion parce que bien que ma province ne compte pas d'importantes ressources gazières et pétrolières, elle a d'autres ressources et nous aimerions également que les revenus tirés de l'exploitation de ces ressources soient exclus du calcul du plafond.

Je dois préciser que je ne suis pas de ce comité, mais s'il étudie cette question, je participerai peut-être à ses travaux.

L'un des témoins a mentionné que lors d'une des nombreuses réunions auxquelles participait le ministre des Finances ou le premier ministre, on vous a assurés que le plafond disparaîtrait. Cette assurance vous a-t-elle été donnée pour une seule année? Je ne comprends pas ce qu'il en est.

M. Neumann: Le premier ministre a offert de supprimer le plafond pour l'année financière 1999-2000; on devait ensuite revenir à la formule qui tient compte de la croissance du PIB.

Au ministère fédéral des Finances, on en a déduit que l'on reviendrait à lancer une formule par la suite et que le plafond serait réduit. Ce n'était pas l'interprétation des premiers ministres lors de la réunion des premiers ministres. Je pense pouvoir parler au nom de la plupart d'entre eux. Je leur ai parlé de la question et c'est le consensus qui semblait s'en dégager.

Un peu plus tôt, il a été question des discussions qui ont eu lieu. Nous n'avons pas pu débattre aussi vigoureusement de la question avec le gouvernement fédéral ces derniers temps parce que M. Martin se montre réticent à rencontrer ensemble les ministres des Finances provinciaux et territoriaux. Des réunions régionales ainsi que des réunions particulières ont eu lieu, mais il n'y a pas eu de réunions des ministres des Finances fédéral-provinciaux et territoriaux depuis décembre 1999.

Nous avons clairement présenté notre position lors d'une réunion provinciale-territoriale et nous avons été heureux de constater que les premiers ministres Harris, Klein et ceux de la Colombie-Britannique se sont joints aux provinces bénéficiaires des paiements de péréquation pour demander l'élimination du plafond. Nous avons obtenu gain de cause en 2000 lorsque le premier ministre a pris son engagement, mais il est malheureux que cet engagement n'ait pas été clair.

Nous avons encore du chemin à faire. Nous pensons que le gouvernement fédéral envisagera de nouveau l'élimination du plafond. Nous espérons que le gouvernement éliminera le plafond,

the effects that it will have. There is no way that a plain reading of the commitment given by the Prime Minister should lead to a situation where we have equalization entitlements of $10.8 billion, or perhaps a little bit more when the final numbers come in for 1999-2000, and less for 2001. We understood that it would be allowed to grow by GDP growth, which would be about 8 per cent for that particular year. That is the situation right now.

Senator Robertson: Thank you for that clarification. The rest of the senators may have understood that completely, but I had not. I listened to your premier and others on this issue and it was never particularly clear.

Agreeing to removal of the cap shows that a generosity is being extended by the other provinces, in particular Ontario, Alberta and British Columbia. That shows that they have an interest in strengthening our country. I agree with the ministers; as long as the cap is stuck there, it will be difficult to make progress.

Those of you who come from other provinces raise your eyebrows about this so-called welfare transfer, as some residents refer to it. Thankfully, your premiers and ministers do not do that. If you want that referral, go to your welfare recipient and say, "Okay, when you got a job, you are only allowed to keep 20 or 30 per cent of what you earn. Otherwise, you go off social assistance." It is hard to come off social assistance unless you can keep what you earn for a while in order to upgrade your standard of living and get your feet on the ground. We need to get our feet on the ground. We are doing well, but our progress will be limited, I suggest, until we get this matter straightened out. We cannot continue to live with a challenged progress. We cannot do that. It has been too long.

I look forward to Senator Rompkey's proposal and his motion being seriously considered. Otherwise, some of us from those provinces will not sleep well. Good thing are going on in those provinces, and we can work our way out of this. We came into Confederation as the richest area in the country, and we will get back there one of these years, but it will take a little more cooperation.

Equalization is a good program, but we need to get our people in the House of Commons on side. I am shocked that members of the House of Commons are not on side. The minister was here last week, and I will have to read his excuses for not wanting to move on this point. I am sorry to be grumpy, Mr. Chairman, but it is such a repetitious thing.

Senator Banks: Senator Robertson, I do not know if you have heard any churlish remarks from either Ontario, Alberta or B.C., but such comments certainly have not come from anyone who understands anything about Canada, because this is how it works.

ou qu'il le modifiera lorsqu'il verra quel en sera l'impact. L'engagement pris par le premier ministre ne peut pas être interprété comme signifiant que nous avons droit à des paiements de péréquation de 10,8 milliards de dollars ou peut-être un peu plus pour 1999-2000 et ensuite moins pour 2001. Nous avions compris que ces paiements seraient rajustés en fonction de la croissance du PIB, ce qui correspondrait à environ 8 p. 100 pour cette année-là. Voilà la situation à l'heure actuelle.

Le sénateur Robertson: Je vous remercie pour ces précisions. Les autres sénateurs avaient peut-être compris tout cela, mais pas moi. J'ai entendu votre premier ministre et d'autres premiers ministres s'exprimer sur la question, mais ce n'était jamais très clair.

Le fait qu'on propose d'éliminer la plafond montre que certaines provinces font preuve de générosité, et en particulier l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Cela montre qu'elles s'intéressent au sort du reste du pays. Je conviens avec les ministres que tant que le plafond demeurera, il sera difficile à certaines provinces d'améliorer leur sort.

Ceux d'entre vous qui viennent d'autres provinces ont des réserves au sujet de ce que certains appellent des paiements d'aide sociale. Fort heureusement, ce n'est pas la position de vos premiers ministres. Il faudrait dire aux bénéficiaires d'aide sociale qu'ils conserveront de 20 à 30 p. 100 de ce qu'ils reçoivent s'ils travaillent et qu'ils perdront leur aide sociale autrement. Il est difficile de se priver d'aide sociale si l'on ne peut pas conserver pendant un certain temps l'argent qu'on gagne pour pouvoir améliorer son niveau de vie et pour pouvoir reprendre son élan. Nous faisons des progrès, mais ces progrès seront limités à moins que nous ne parvenions à régler cette question. On ne peut pas continuer à entraver nos efforts. La situation dure depuis trop longtemps.

J'espère bien que la proposition et la motion du sénateur Rompkey seront étudiées sérieusement. Sinon, certains d'entre nous qui viennent de ces provinces ne vont pas bien dormir. Il se passe de bonnes choses dans ces provinces et nous pouvons nous en sortir. Quand nous sommes entrés dans la Confédération, nous étions la région la plus riche du pays, et nous le redeviendrons au bout d'un certain nombre d'années, mais moyennant un peu plus de coopération.

La péréquation est un bon programme, mais nous avons besoin de l'appui de nos collègues de la Chambre des communes. Je suis choquée de constater que les députés ne sont pas de notre côté. Le ministre est venu la semaine dernière, et je tiens à lire ses excuses pour n'avoir pas voulu aller de l'avant sur ce point. Je suis désolée d'être un peu amère, monsieur le président, mais c'est une chose qui se répète tellement.

Le sénateur Banks: Sénateur Robertson, je ne sais pas si vous avez entendu des remarques hargneuses de la part de l'Ontario, de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique, mais ce ne sont en tout cas certainement pas des remarques qui ont été formulées par quelqu'un qui comprend le Canada, car voici comment il fonctionne.

The only province in Canada which has not, so far, been a recipient of equalization payments is Ontario. Every other province, including mine, has received equalization payments. We know we have been on both sides of the fence.

Minister, could you confirm something that Senator Doody asked and which I did not understand. The clawback amount with respect to your resources is the same for onshore as it is for offshore resources?

Ms Aylward: No, it is not. The offshore rate is 70 cents of every dollar. The onshore rate is based on a mix. We do not know what it would be. It is 33 per cent, I presume.

Mr. Neumann: It would depend on where the revenues come from.

Senator Banks: From Voisey's Bay, for example?

Senator Doody: Is the revenue from royalties or taxes?

Senator Rompkey: They are a combination of royalties and taxes — 80 cents of each dollar coming from Voisey's Bay.

Senator Banks: I hope so, Senator Rompkey, because the two things seem to be inextricably linked. I can tell you from the standpoint of development in Alberta in the early 1960s that they are indeed linked. I hope that your reference and motion will include consideration of the clawbacks, because the two things scratch each other's backs, as it were.

I guess it falls to me, gentlemen, to ask the rude question. One of the reasons for the imposition of the ceiling and the floor, in respect of equalization payments, is to take into account the wild fluctuations that occur sometimes, and have occurred over the last few years, in oil and gas revenues. It was not long ago that oil and gas revenues were not far above the $9 that you now receive, give or take a nickel. Those oil and gas revenues will not always be in that $30 range, because at some time in the future, they will decrease.

My question is three-fold: If you are in favour of the removal of the ceiling, which sort of put a safety parameter on the determination of equalization payments, are you also in favour of the removal of the floor? If yes, are you in favour of the inclusion of Alberta in the calculations of transfer payments? Are you also in favour of the inclusion of the other province at the other end of the stick, which is also, for the moment, left out of the calculations? If you are in favour of the removal of oil and gas revenues, in respect of the clawback, would you also be in favour of the removal of oil and gas revenues from the calculations for Alberta, should it be taken into account?

My last question is a request: Currently, there are 33 elements that are taken into account in the calculation of equalization. It would be useful for us to have that information, in advance. I have no idea what those elements are, and it would be helpful to us to have that information for the study which we will undertake in the

La seule province du Canada qui n'a pas bénéficié jusqu'à présent des paiements de péréquation, c'est l'Ontario. Toutes les autres provinces, y compris la mienne, ont reçu des paiements de péréquation. Nous savons que nous avons été des deux côtés de la barrière.

Madame la ministre, pourriez-vous nous confirmer quelque chose que le sénateur Doody a demandé et que je n'ai pas compris. La récupération dont vous faites l'objet est la même que pour vos ressources terrestres que vos ressources en mer?

Mme Aylward: Non. Le taux pour les ressources en mer est de 70 cents par dollar. Pour les ressources terrestres, le taux correspond à un mélange. Nous ne savons pas à combien il se monte. J'imagine que c'est 33 p. 100.

M. Neumann: Cela dépend de l'origine des recettes.

Le sénateur Banks: Dans le cas de Voisey's Bay, par exemple?

Le sénateur Doody: Les recettes proviennent de redevances ou de taxes?

M. Rompkey: Il y a un mélange des deux — 80 p. 100 de chaque dollar provenant de Voisey's Bay.

Le sénateur Banks: J'espère bien, sénateur Rompkey, car les deux semblent inextricablement liés. Connaissant le développement de l'Alberta au début des années 60, je peux vous assurer que les deux sont étroitement liés. J'espère que votre motion prendra en compte les récupérations, car les deux renvoient l'un à l'autre en quelque sorte.

Messieurs, j'ai l'impression que c'est à moi de poser la question impertinente. Si l'on impose un plafond et un plancher pour les paiements de péréquation, c'est pour tenir compte des fluctuations brutales qui se produisent parfois et qui se sont notamment produites ces dernières années dans le cas des recettes du pétrole et du gaz. Il n'y a pas si longtemps, les recettes du pétrole et du gaz n'étaient guère au-dessus des 9 $ que vous recevez actuellement, à quelques cents près. Ces recettes pétrolières et gazières ne resteront pas indéfiniment dans la gamme des 30 $, parce qu'un jour ou l'autre elles vont diminuer.

Ma question est triple: si vous êtes en faveur de la suppression du plafond, qui constitue en quelque sorte un paramètre de sécurité dans la détermination des paiements de péréquation, êtes-vous aussi en faveur de la suppression du plancher? Si oui, êtes-vous d'accord pour que l'Alberta soit incluse dans le calcul des paiements de transfert? Êtes-vous aussi favorable à l'inclusion de l'autre province à l'autre extrême, qui est elle aussi, pour l'instant, exclue des calculs? Si vous êtes en faveur d'écarter les recettes pétrolières et gazières dans le cas de la récupération, seriez-vous d'accord aussi pour écarter les recettes gazières et pétrolières des calculs pour l'Alberta, si on devait prendre en compte cette province?

Ma dernière question est une demande: actuellement, on tient compte de 33 éléments pour calculer la péréquation. Il nous sera utile d'avoir ces informations à l'avance. Je ne sais absolument pas quels sont ces éléments, et cela nous serait très utile pour l'étude que nous allons entreprendre à l'automne. Allons-nous

fall. Could we know your suggestions that might be added to that list of 33 elements for the calculations?

Ms Aylward: I do not find your questions to be rude. Our legislatures must have been different, at one time.

Senator Banks: In the Senate, those questions would be considered rude.

Ms Aylward: When you talk about the floor, the ceiling and the fluctuations, oil and gas are used as good examples. We all know right now that the oil and gas revenues from the Alberta pipelines are not added in. That minimizes the fluctuation portion of that revenue. Would I like to have them included? Absolutely: All ten provinces, the good with the bad, if that is how you want to put it.

I will be blunt about the floor. I would like to keep the floor, because I am the one delivering the services — the health care and the day-to-day application of Band-Aids, counting the chest tubes and performing the cardiac surgery, and we need to have security in doing it. That is what Canada and our Constitution are about. I do not have any hesitation in saying that. You could call it having our cake and eating it, too, but I prefer to call it being a Canadian, proud of the program and confident to deliver the services. I have no problem with that.

Senator, you asked what other programs we would like to include. We have been asking to have other tax revenues included in the 33 elements, and I am certain that each province will provide its list so that we can have a much fairer view of what those taxes are.

The most important point is that Senator Rompkey had the vision to put this on the table. It is a current issue that is important to us. Equalization has become a household word in Newfoundland. It is important for economic development, resource royalties and revenues, whether we lose 70 cents for each dollar, which we would like to reverse. We would like to keep the 70 cents and send back the 30 cents. As one side of a good partnership, we would settle for that. Obviously, we would prefer to keep it all, and have it out of the formula altogether.

It is important that this has been put on the table so that we can have an open and frank discussion, and so that we do not throw out the baby with the bath water. We must recognize the good components and that it is not a welfare program. I take great exception to people who believe that it is. They say it because they do not have enough information and knowledge, and perhaps they have not experienced both sides of the issue. We look forward to being on the other side of equalization.

I also need to say that Alberta, B.C. and Ontario are not being good provinces. One is no better nor worse than the other seven plus three territories. We all contribute to the pot — even Newfoundland contributes. We receive more back than they do per capita, because we need it right now. However, we need a hand up, not a hand-out.

avoir vos suggestions d'éléments qui pourraient être ajoutés à ces 33 éléments pour le calcul?

Mme Aylward: Je ne trouve pas vos questions impertinentes. Nous avons dû avoir des parlements différents à une époque.

Le sénateur Banks: Au Sénat, on considérerait ces questions comme impertinentes.

Mme Aylward: Quand vous parlez de plancher, de plafond et de fluctuations, le pétrole et le gaz sont de bons exemples. Nous savons tous que pour l'instant on ne tient pas compte des recettes pétrolières et gazières des pipelines de l'Alberta. Cela atténue le facteur de fluctuation de ces recettes. Est-ce que je souhaiterais qu'on les inclue? Certainement: ce que l'on veut, c'est tout avoir, le bon et le mauvais, pour les 10 provinces.

Je n'irai pas par quatre chemins au sujet du plancher. J'aimerais bien le conserver, car c'est moi qui administre les services — les soins de santé, les urgences au quotidien, le comptage des drains thoraciques, les chirurgies cardiaques, et nous avons besoin de sécurité pour cela. C'est là l'essence même du Canada et de notre Constitution. Je n'hésite absolument pas à le dire. Vous allez peut-être me dire que nous voulons jouer sur tous les tableaux, mais je préfère dire que nous nous comportons en Canadiens, fiers de notre programme et confiants dans la bonne exécution des services. Cela ne me dérange absolument pas.

Sénateur, vous m'avez demandé quels autres programmes nous souhaiterions inclure. Nous avons demandé à inclure d'autres recettes fiscales dans ces 33 éléments, et je suis certaine que chaque province soumettra sa propre liste pour que nous ayons une vision beaucoup plus équitable de ces taxes.

L'essentiel, c'est que le sénateur Rompkey a eu l'idée brillante de mettre la question sur le tapis. C'est une question importante pour nous. La péréquation est un mot omniprésent à Terre-Neuve. Elle est importante pour le développement économique, pour nos redevances et nos recettes, même si nous perdons 70 cents sur chaque dollar, un pourcentage que nous aimerions bien inverser. Nous aimerions bien conserver les 70 cents et n'en renvoyer que 30. Dans un bon esprit de partenariat, nous accepterions cela. Naturellement, nous préférions tout garder, et exclure ces recettes complètement de la formule.

Il est important que la question ait été mise sur le tapis pour nous permettre d'avoir un débat franc et ouvert et de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Il faut reconnaître que c'est un programme qui a de bons aspects et que ce n'est pas un programme de bien-être social. Je n'admets absolument pas qu'on dise une chose pareille. Les gens qui le disent sont mal informés ou n'ont peut-être pas fait l'expérience des deux volets de la question. Nous espérons bien qu'à l'avenir nous serons de l'autre côté de la péréquation.

Je dois aussi dire que l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario ne se comportent pas bien. Elles ne sont ni meilleures ni pires que les sept autres et les trois territoires. Nous contribuons tous à la caisse commune, même Terre-Neuve. Nous recevons plus que ces provinces par habitant, parce que nous en avons besoin maintenant. Mais ce que nous voulons, c'est de pouvoir lever les bras, pas tendre la main.

I look forward to the discussion about our needs. We will fight hard over the resource revenues and the tax back, because it is important to us. We want to be off equalization, and we want our economy to grow. People talk about the Irish model and staying on it for a period of time. There are all kinds of ways to look at it, and we are open to discussing those ways.

Senator Banks: I asked the question about ensuring the inclusion of the clawback because, as Senator Comeau reminded us, in the days when Alberta was making the transition from a have-not province and trying to diversify its economy, those revenues were kept entirely in Alberta, except when it came to sharing the export portion of it.

The Chairman: Why is it called "clawback?"

Ms Aylward: Usually when you make one dollar, you keep one dollar. When you feel you have earned something, you keep it and spend it as you see fit. The word "clawback" comes from the fact that you earn it, but 70 per cent of it is spent without your say — it is automatic.

Senator Doody: It comes from the offshore oil and gas agreements that were signed with the Government of Canada: the Atlantic Accord. The court settled the case in favour of the provincial government, and then the federal government entered into an agreement. It was with Newfoundland first, and then with Nova Scotia.

Mr. Neumann: I will add to the question that Senator Banks raised about the wild fluctuations of the equalization, which has grown 33 per cent since 1993-94. The minister, or his officials, made that reference when this matter was considered before the Commons committee.

The 33 per cent since 1993-94 compares to a growth in federal revenues of 53 per cent during the same period of time, and average growth in provincial revenues of 43 per cent. We have always taken the position that equalization will grow with the economy and with the fortunes of other provinces, and also that it will grow when federal revenues are growing. If we look at the history of it, we would find that that has been borne out.

As far as the removal of the floor is concerned, our province has said that we would be willing to have the floor removed if the ceiling is removed. We would be agreeable to that trade-off, but we are always cognizant that other recipient provinces may have different positions. We are prepared to entertain their arguments and to be persuaded. We want a ten-province standard.

On the removal of oil and gas, it is our position that the equalization program should be inclusive of all revenue sources. Other revenue sources to which Ms Aylward referred could be examined to ensure that the program is fully inclusive and

J'attends avec impatience notre discussion sur nos besoins. Nous allons nous battre d'arrache-pied sur la question des recettes des ressources et de la récupération, car c'est important pour nous. Nous voulons sortir du régime de la péréquation, et nous voulons que notre économie croisse. Les gens parlent du modèle irlandais qu'ils aimeraient bien adopter pour un certain temps. Il y a toutes sortes de façon de voir l'avenir, et nous sommes prêts à en discuter.

Le sénateur Banks: J'ai posé cette question sur l'inclusion de la récupération car, comme nous l'a rappelé le sénateur Comeau, à l'époque où l'Alberta était une province non nantie qui était en transition et qui essayait de diversifier son économie, toutes ces recettes restaient intégralement en Alberta, sauf à partir du moment où il s'est agi d'en exporter une partie.

Le président: Pourquoi parle-t-on de «récupération»?

Mme Aylward: En général, quand vous gagnez un dollar, vous gardez ce dollar. Quand vous avez l'impression d'avoir mérité quelque chose, vous le gardez et vous le dépensez comme bon vous semble. Le terme «récupération» vient du fait que vous gagnez ce dollar, mais qu'on en dépense 70 p. 100 automatiquement, sans vous demander votre avis.

Le sénateur Doody: Cela vient des accords sur le pétrole et le gaz au large des côtes qui ont été signés avec le gouvernement du Canada: l'Accord Atlantique. La cour a tranché en faveur du gouvernement provincial et le gouvernement fédéral a conclu un accord, d'abord avec Terre-Neuve, et ensuite avec la Nouvelle-Écosse.

M. Neumann: Je vais prolonger la question que posait le sénateur Banks à propos des fluctuations brutales de la péréquation, qui a progressé de 33 p. 100 depuis 1993-1994. Le ministre ou ses représentants y ont fait allusion quand la question a été étudiée par le comité de la Chambre des communes.

Cette croissance de 33 p. 100 depuis 1993-1994 peut se comparer à une croissance des recettes fédérales de 53 p. 100 au cours de la même période, et à une croissance moyenne de 43 p. 100 des recettes provinciales. Nous avons toujours considéré que la péréquation augmenterait parallèlement à l'économie et à la progression des autres provinces, et aussi qu'elle augmenterait parallèlement à la croissance des recettes fédérales. Si nous faisons un recul historique, nous constatons que cela a effectivement été le cas.

Pour ce qui est de supprimer le plancher, notre province a dit qu'elle était prête à accepter qu'on supprime le plancher à condition de supprimer le plafond. Nous serions prêts à consentir à ce compromis, mais nous sommes toujours bien conscients du fait que d'autres provinces bénéficiaires ne partagent pas nécessairement cet avis. Nous sommes prêts à écouter leurs arguments et à nous laisser éventuellement convaincre. Nous voulons avoir une norme pour les 10 provinces.

Pour ce qui est de retirer le pétrole et le gaz, nous estimons que le programme de péréquation devrait inclure toutes les sources de recettes. On pourrait examiner les autres sources de recettes dont parlait Mme Aylward pour veiller à ce que le programme soit

therefore able to ensure reasonably comparable services at reasonably comparable tax rates.

Senator Banks: It is the fondest hope of all Albertans that every province will soon get on the right side of the fence, and that we will be able to eliminate equalization. Everyone is in favour of equalization.

Senator Bolduc: I should like to put on the record some statistics from the 2001 Manitoba budget implementation. First, in 1961, the federal and the provincial governments shared about 50 per cent of total government program expenditures. In 2000, 30 per cent came from the federal government and 70 per cent came from the provinces, as indicated on this first table.

The second table I have here relates to the cash transfer as a share of provincial-territorial government revenues. In 1980, the federal tax transfer was 23 or 24 per cent. Today, it is about 15 per cent.

The third table shows the federal government expenditure as a percentage of GDP. In the 1950s, it was about 12 per cent. You will remember that very well because that was before the great legislation on the welfare state. In 1960, which is more normal, it was something like 17 per cent, and now it is about 10 per cent.

We see that there is a decline in the federal role in delivery and support of public programs, particularly health and education, as transfer and equalization are related. On the other hand, the federal government has given up some tax points. Also, the federal government has incurred a huge debt, as we know. We have on balance those three trends and those two trends, which are a bit contradictory. The federal government will use those arguments to counter the provincial arguments.

From that, we can see that, in the last few years, the federal government program has been expanding. That means that, on the one hand, the old formula of equalization and cash transfers is diminishing. The provincial governments have the heaviest responsibilities in health and education and the federal government is increasing its program at the same time, with the result that, in the last six or seven years of prosperity all across North America, the ratio of the federal debt to GDP has diminished by only 3.6 per cent.

Therefore, the federal government has spent much money outside of what we are talking about, although it is not really outside. On the one hand is the trend that I have explained, and on the other hand you see many ad hoc budget programs of the federal government in various areas, including health. We do not speak about that, but every day I see communiqués telling about the Minister of Health giving money for various projects. That troubles me greatly because when the federal government does that in a multiplicity of programs, it is very costly.

pleinement représentatif et pour pouvoir garantir des services sensiblement comparables à des taux de fiscalité sensiblement comparables.

Le sénateur Banks: Tous les Albertains espèrent sincèrement que chacune des provinces passera bientôt du bon côté de la barrière et qu'il sera ainsi possible de supprimer la péréquation. Tout le monde est en faveur de la péréquation.

Le sénateur Bolduc: J'aimerais mentionner officiellement certaines statistiques sur la mise en oeuvre du budget du Manitoba de 2001. Premièrement, en 1961, les gouvernements fédéral et provinciaux assumaient chacun la moitié des dépenses de programme totales des gouvernements. En 2000, le gouvernement fédéral en couvrait 30 p. 100 alors que 70 p. 100 venaient des provinces, comme on le voit dans le premier tableau.

Dans le deuxième tableau que j'ai ici, on présente le transfert en espèces en fonction des recettes des gouvernements provinciaux et territoriaux. En 1980, le transfert fiscal fédéral était de 23 ou 24 p. 100. Actuellement, il est tombé à environ 15 p. 100.

Le troisième tableau montre les dépenses du gouvernement fédéral en pourcentage du PIB. Dans les années 50, c'était environ 12 p. 100. Vous vous en souvenez très bien car c'était avant la grande loi sur l'État providence. En 1960, une année plus normale, ce pourcentage était de l'ordre de 17 p. 100, et il est maintenant de 10 p. 100.

On constate que le rôle d'appui aux programmes publics et d'exécution des programmes publics du gouvernement fédéral diminue, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, dans le contexte des transferts et de la péréquation. En revanche, le gouvernement fédéral a abandonné quelques points d'impôt. Il a aussi accumulé une énorme dette, comme nous le savons. Nous avons donc d'un côté ces trois tendances et de l'autre ces deux tendances qui se contredisent un peu. Le gouvernement fédéral se sert de ces arguments pour contrer ceux des provinces.

On peut conclure de tout cela que le programme du gouvernement fédéral s'est développé au cours des dernières années. Autrement dit, d'un côté la vieille formule de péréquation et de transfert monétaire perd du terrain. Les gouvernements provinciaux ont les plus lourdes responsabilités en matière de santé et d'éducation, alors que le gouvernement fédéral développe son programme parallèlement, de sorte qu'au cours des six ou sept dernières années de prospérité dans toute l'Amérique du Nord, le rapport de la dette fédérale au PIB a diminué seulement de 3,6 p. 100.

Par conséquent, le gouvernement fédéral a dépensé beaucoup d'argent en dehors des secteurs dont nous parlons, mais ce n'est pas vraiment en dehors. Il y a d'une part la tendance que j'ai expliquée, et il y a d'autre part plusieurs programmes budgétaires spéciaux du gouvernement fédéral dans divers domaines, y compris la santé. Nous n'en parlons pas, mais tous les jours je vois des communiqués annonçant que le ministre de la Santé donne des fonds pour divers projets. Cela me préoccupe beaucoup, parce que lorsque le gouvernement fédéral agit ainsi pour une foule de programmes, cela coûte très cher.

We see that the basic trend of the 1960s and 1970s is changing by specific insertion of the federal government in various specific programs here and there. That means that the federal government believes that the system that was built in the 1960s and 1970s is no longer any good. The government prefers to intervene directly, deciding what the new priorities for Canada are, rather than waiting for the priorities to be established by the provinces in their own field. That troubles me greatly.

Perhaps the two distinguished representatives from the provinces could say a few words about my comments? I may be biased, but I try to be reasonable.

By the way, the equalization program represents 1 per cent of the GDP of Canada. It is not the end of the world.

The Chairman: The minister way want to comment. The official may decide to be more discreet.

Ms Aylward: Clearly, we would love to have more money. However, Newfoundland views some of these things a little differently. My colleague in Quebec would say that they do not want the federal government involved; that those are their programs, and they should be given the money and allowed to do their thing. In Newfoundland, we have a much more collaborative way of dealing with the federal government. We do not see it as downloading. Often we use it as uplifting. We use federal facilities and programs to expand our own.

That may be one benefit of being a small, closely-knit province. I will use the example of the National Child Benefit, a program that the federal government recently implemented. I chaired the provincial ministers when we came up with that agreement. One of the best things about the program was that each province had its own flexibility to put that money into the programs they chose. We built on the strength of our own programs, some of which were federal programs and some of which were community development programs that were very effective in a province such as ours.

I hear from some of my colleagues in Ontario that they are disgusted with some of the things the federal government is doing. We do not feel that way. We use the facilities and the resources.

I think that both Senator Rompkey and Senator Doody will agree that we are small enough to be very appreciative of the extra infrastructure. We do not like the idea of the federal government introducing a three-year program and then bailing out financially, but the flexibility of allowing the provinces to decide into which programs they want to put the money is a very good way of building on federalism.

Nous voyons que la tendance générale des années 60 et des années 70 a changé et que le gouvernement fédéral intervient de façon spécifique dans divers programmes ici et là. Cela signifie que le gouvernement fédéral croit que le système en vigueur dans les années 60 et dans les années 70 ne vaut plus. Le gouvernement préfère intervenir directement, il préfère décider lui-même de ce que doivent être les nouvelles priorités pour le Canada, au lieu d'attendre que ces priorités soient établies par les provinces dans leur propre domaine de compétences. Cela me dérange beaucoup.

Les deux distingués représentants des provinces pourraient peut-être dire quelques mots au sujet de mes observations? Je ne suis peut-être pas tout à fait impartial, mais j'essaie d'être raisonnable.

Je mentionne en passant que le programme de péréquation représente 1 p. 100 du PIB du Canada. Ce n'est pas la fin du monde.

Le président: La ministre veut peut-être faire des observations. Le haut fonctionnaire décidera peut-être d'être plus discret.

Mme Aylward: Il est certain que nous aimerions avoir plus d'argent. Cependant, Terre-Neuve voit certaines de ces choses d'un oeil un peu différent. Mons collègue du Québec dirait qu'il ne veut pas de la participation du gouvernement fédéral, que ce sont ses programmes et qu'il devrait recevoir l'argent, tout en ayant le droit d'agir à sa guise. À Terre-Neuve, nous traitons d'une manière beaucoup plus coopérative avec le gouvernement fédéral. Nous ne pensons pas qu'il se décharge ainsi de ses responsabilités. Nous utilisons souvent son intervention pour améliorer les choses. Nous utilisons les installations et les programmes du gouvernement fédéral pour élargir les nôtres.

C'est peut-être un avantage d'être une petite province très unie. Je vais prendre comme exemple la prestation nationale pour enfants, un programme national pour enfants, un programme récemment mis en oeuvre par le gouvernement fédéral. Je présidais la conférence des ministres provinciaux lorsque nous avons conclu cette entente. L'un des meilleurs éléments du programme est que chaque province a la latitude nécessaire pour consacrer cet argent au programme de son choix. Nous en avons profité pour renforcer nos propres programmes, dont certains étaient des programmes fédéraux et d'autres des programmes de développement communautaire qui étaient très efficaces dans une province comme la nôtre.

J'ai entendu certains de mes collègues de l'Ontario dire qu'ils sont dégoûtés par certaines des choses que fait le gouvernement fédéral. Ce n'est pas ce que nous pensons. Nous profitons des installations et des ressources à notre disposition.

Je pense que le sénateur Rompkey et le sénateur Doody conviendront que notre province est suffisamment petite pour apprécier grandement les infrastructures supplémentaires. Nous n'aimons pas l'idée que le gouvernement fédéral lance un programme de trois ans et qu'il retire ensuite sa contribution financière, mais la latitude qu'on laisse aux provinces de décider dans quels programmes elles investiront l'argent est une très bonne façon de tabler sur le fédéralisme.

We do not agree with all of the programs, and we would like to have more money, as I have said many times. However, even on the devolution of housing, we are pleased to see the federal government wanting to get back into national housing. It is very important. We are looking forward to working with the federal government on that. We hope they do not forget that Canada continues all the way to Newfoundland and does not end in Halifax. That is our challenge.

I like the new trend of being given the money and having the confidence to know where to spend it. We just want to ensure that the money continues, particularly for the National Child Benefit program, which I now know is rolled in with the CHST. Quebec would not agree with me; Ontario would not agree with me, but that is how it is for us.

Senator Bolduc: May I point out, Mr. Chairman, that in my previous statement, I forgot one aspect that is quite important, and that is the fact that, in that process of giving up a bit of the cash transfer and equalization and going up to various other programs. Something that also troubles me is the fact that the so-called have-not provinces do not have a good deal in that situation because all those programs are based on population, so the money goes back, as Mr. Neumann said. For example, in his table on page 35, if equalization and the CHST is added, the net cumulative loss in Manitoba in the next three years would be something like $272 million a year — and perhaps more than that, because I suspect that because Quebec has a population of about 25 per cent of Canada, they will be included in the calculation of what might be $4.5 billion in additional money. That means that, in that process, the idea of equalization is eroding, actually. I am not sure that the new equity perspective of the federal government is a sound one.

Ms Aylward: Newfoundland was the only province originally that was opposed to the per capita CHST funding. There is no doubt about that because we knew we were facing a declining population and an aging population. We all know that 80 per cent of the services and the cost of health care is given in the last 20 per cent of a person's life.

We know the challenges. I do not want to give any impression that we agree with it, but that is the way it is. I am saying that, in terms of the other parties in question, we do try to build upon what is there. We cannot afford to duplicate. That is my point. Would we like more money? Yes. Would we wish it were not based on population? Yes.

Mr. Neumann: I have been around a long time so I am not shy about entering into these debates. We have had enough of them in Manitoba that I am reasonably comfortable that I will not be speaking too much out of line. This is a question of decentraliz-

Nous ne sommes pas d'accord au sujet de tous les programmes, et nous aimerions avoir plus d'argent, comme je l'ai déjà dit à maintes reprises. Cependant, même avec la dévolution dans le secteur du logement, nous sommes heureux de voir que le gouvernement fédéral veut s'occuper à nouveau des questions de logement à l'échelle nationale. C'est très important. Nous avons hâte de travailler avec le gouvernement fédéral dans ce domaine. Nous espérons qu'il n'oubliera pas que le Canada s'étend jusqu'à Terre-Neuve, qu'il ne finit pas à Halifax. C'est notre défi.

J'aime la nouvelle façon de procéder, dans laquelle on nous donne l'argent en nous faisant confiance pour ce qui est de décider de son utilisation. Nous voulons seulement nous assurer que l'argent continuera de venir, en particulier en ce qui concerne le programme de prestation nationale pour enfants, qui est maintenant inséré, je le sais, dans le TCSPS. Le Québec ne serait pas d'accord avec moi; l'Ontario ne serait pas d'accord non plus, mais c'est ainsi que nous voyons les choses.

Le sénateur Bolduc: Puis-je signaler, monsieur le président, que j'ai oublié un aspect très important, quand j'ai parlé tout à l'heure de ce processus dans lequel le gouvernement cède un peu du transfert en espèces et des paiements de péréquation, qui peuvent être consacrés à divers autres programmes. L'aspect qui me dérange également, c'est que les provinces qu'on dit moins bien nanties ne trouvent pas leur compte dans cette situation, parce que tous ces programmes sont fondés sur la population, de sorte que l'argent doit être rendu, comme M. Neumann l'a dit. D'après son tableau à la page 36, par exemple, si l'on additionne les paiements de péréquation et ceux du TCSPS, la perte cumulative nette pour le Manitoba au cours des trois prochaines années serait de l'ordre de 272 millions de dollars par année — et peut-être davantage, car je suppose qu'étant donné que le Québec a une population qui représente environ 25 p. 100 de celle du Canada, il sera inclus dans le calcul de ce qui pourrait être 4,5 milliards de dollars en paiements supplémentaires. Cela signifie que dans le processus, l'idée de péréquation s'érode, en réalité. Je ne suis pas certain que la nouvelle perspective d'équité du gouvernement fédéral soit juste.

Mme Aylward: Terre-Neuve était la seule province qui s'opposait au départ au financement au titre du TCSPS par habitant. Il n'y a pas de doute là-dessus, parce que nous savions que nous faisions face à une diminution de la population et au vieillissement de la population. Nous savons tous que 80 p. 100 des services et des coûts en matière de santé sont nécessaires dans le dernier 20 p. 100 de la vie d'une personne.

Nous connaissons les défis. Je ne veux pas donner l'impression que nous sommes d'accord, mais c'est la vie. Je dis, en ce qui concerne les autres parties en cause, que nous essayons de renforcer les programmes existants. Nous ne pouvons pas nous permettre de répéter les mêmes programmes. C'est cela que je veux dire. Aimerions-nous avoir plus d'argent? Voudrions-nous que les sommes ne soient pas fondées sur la population? Certainement.

M. Neumann: J'ai une longue expérience et je ne crains donc pas de me lancer dans de tels débats. Nous en avons eus suffisamment au Manitoba de sorte que je suis raisonnablement certain de ne pas trop dépasser les bornes. C'est une question de

ation versus centralization. We are one of the more decentralized federations in the world.

Senator Bolduc: Legally speaking.

Mr. Neumann: Legally speaking.

Senator Bolduc: Factually speaking, it is not true.

Mr. Neumann: It is less certain because you can look at various indicators of decentralization, it is true. It depends how integrated the operations of the provincial and federal governments are. Legally, and probably by most measures, we are one of the more decentralized federations of the world. Germany or Switzerland are perhaps more or less.

With decentralization to this degree, we must examine the appropriate role of the federal government. We must do that with more thoroughness than we have lately. We also need to examine a second question, and that is when we have a decentralized federation, there will be problems with differences in fiscal capacity and therefore those must be adequately addressed. Are we addressing those adequately at the present time? I know Manitoba will welcome the Senate's review of this issue, and they should look at the degree of decentralization. It has been growing in terms of provincial responsibility versus federal responsibilities for program delivery. They should examine whether or not that is appropriate or should be accelerated, or if there should be some slowdown in that and some rebuilding of the federal role.

We must look at whether or not the transfer system takes care of the fiscal capacity disparities adequately. We have some concern in Manitoba, as do other provinces, about what we call "boutique programming." It was referred to as the federal government coming in with relatively small programs but which add up to significant activity over a period of time. Our biggest problem with that is that it is ad hoc, uncertain. Where do those programs go after a while? Who will finance it? What expectations are built up? We do have a concern with that kind of activity as opposed to looking at programs with long term, assured funding. Our minister has spoken out about that.

The Chairman: We will invite you back in the fall to elaborate on that.

Senator Rompkey: I wanted to react earlier to Mr. Neumann's response to Senator Doody that provinces would not choose to go ahead with resource development because of equalization. Of course that is true, and we will go ahead with Voisey's Bay, even though we make 20-cent dollars out of it. It will provide some jobs. The question still remains: who gets the jobs? The minister mentioned earlier the Irish situation. I would hope in the fall we can make some comparisons because, with the exception of Labrador, we are an island off the east coast of North America; they are an island off the west coast of Europe. The Atlantic ocean separates us or joins us, whichever perspective one takes. We are

décentralisation par opposition à la centralisation. Nous sommes l'une des fédérations les plus décentralisées au monde.

Le sénateur Bolduc: Légalement parlant.

M. Neumann: Légalement parlant.

Le sénateur Bolduc: Mais si l'on s'en tient aux faits, ce n'est pas vrai.

M. Neumann: C'est moins certain parce que si l'on regarde divers indicateurs de décentralisation, c'est vrai. Tout dépend du degré d'intégration des opérations des gouvernements fédéral et provinciaux. Légalement, et probablement à presque tous les points de vue, nous sommes l'une des fédérations les plus décentralisées au monde. L'Allemagne ou la Suisse le sont peut-être plus ou moins.

Étant donné ce degré de décentralisation, nous devons examiner le rôle qui convient au gouvernement fédéral. Nous devons le faire avec plus de rigueur que nous l'avons fait dernièrement. Nous devons aussi examiner une deuxième question, et c'est le fait que dans une fédération décentralisée, il y a nécessairement des problèmes découlant des différences dans la capacité financière des différentes parties, qu'il faut par conséquent compenser suffisamment. Le fait-on suffisamment à l'heure actuelle? Je sais que le Manitoba sera heureux de voir le Sénat examiner cette question, et il faudrait aussi examiner le degré de décentralisation. Les responsabilités des provinces ont augmenté par rapport à celles du gouvernement fédéral, en ce qui concerne l'exécution de programmes. Il faudrait examiner si ce processus est satisfaisant ou s'il y a lieu de l'accélérer, ou encore de le ralentir et de restaurer le rôle du gouvernement fédéral.

Nous devons voir si le système de transfert compense suffisamment les disparités dans la capacité fiscale. Nous sommes préoccupés au Manitoba, comme dans d'autres provinces, par ce qu'on appelle la «programmation au détail». On a utilisé cette expression pour décrire la façon dont le gouvernement fédéral intervient dans des programmes relativement modestes, mais qui finissent par représenter une activité considérable au fil du temps. Notre plus grande objection dans ce cas, c'est qu'il s'agit de programmes ponctuels, et donc incertains. Où aboutiront ces programmes après un certain temps? Qui les financera? Quelles attentes suscitent-ils? Nous éprouvons une certaine préoccupation de voir des activités de cette nature, plutôt que des programmes à long terme, dont le financement est assuré. Notre ministre en a parlé.

Le président: Nous vous inviterons de nouveau à l'automne pour que vous nous en parliez davantage.

Le sénateur Rompkey: Je voulais dire quelque chose tout à l'heure au sujet de la réponse de M. Neumann au sénateur Doody, quand il a dit que les provinces ne choisiraient pas d'exploiter leurs ressources en raison de la péréquation. C'est évidemment vrai, et nous allons exploiter le gisement de Voisey's Bay, bien que nous n'en retirerons que 20 p. 100 des recettes. Cela créera des emplois. La question n'en reste pas moins de savoir qui obtiendra les emplois. Le ministre a fait allusion tout à l'heure à la situation de l'Irlande. J'espère que nous pourrons à l'automne faire des comparaisons parce que, si l'on fait exception du Labrador, nous sommes aussi une île située au large de la côte est

not dissimilar. We even talk something like them in a language that others do not understand. Taylor is an old Irish name, but he let the Albertans rid him of his accent. They are part of a federation; we are part of a federation. Why have they been successful? Education is part of it. They invested in education. We are not investing in education, mainly because we cannot afford to. Thereby lies the problem. The question is, what are some of the answers? That is what we have to find.

de l'Amérique du Nord, alors que l'Irlande est une île au large de la côte ouest de l'Europe. L'océan Atlantique nous sépare ou nous unit, tout dépendant du point de vue où l'on se place. Nous ne sommes pas dissemblables. Nous parlons même un peu comme eux, dans une langue que les autres ne comprennent pas. Taylor est un vieux nom irlandais, mais il a laissé les Albertains lui enlever son accent. Ils font partie d'une fédération et nous faisons partie d'une fédération. Pourquoi ont-ils réussi? L'éducation est une des raisons. On y a investi dans l'éducation. Nous n'investissons pas dans l'éducation, principalement parce que nous ne pouvons pas nous le permettre. C'est là que se trouve le problème. La question est de savoir quelles sont les solutions. C'est ce que nous devons trouver.

Mr. Neumann: I agree. The benefits of the economic growth have to be used as a way of reducing the reliance on equalization over the longer term. A former secretary of state in the United States said it is easy enough to create jobs, but to create good jobs is difficult. We have to look at that aspect as well. Who is getting the good jobs and whether or not there are equal opportunities for all Canadians to receive good jobs.

M. Neumann: Je suis d'accord. Les avantages de la croissance économique doivent être utilisés de manière à réduire la dépendance face à la péréquation, à long terme. Un ancien secrétaire d'État des États-Unis disait qu'il était assez facile de créer des emplois, mais qu'il était difficile de créer de bons emplois. Nous devons examiner également cet aspect. Il faut voir qui obtient les bons emplois et s'il existe des possibilités égales pour tous les Canadiens d'obtenir de bons emplois.

The Chairman: Mr. Neumann, you said you have been around finance for a long time. Are you old enough to remember the days when oil and gas revenues in Alberta went up so high that Ontario was on the verge of becoming an equalization recipient province? How will your ten-province standard guard against that?

Le président: Monsieur Neumann, vous avez dit que vous aviez une longue carrière en finances. Êtes-vous assez âgé pour vous souvenir de l'époque où les recettes pétrolières et gazières en Alberta avaient tellement grimpé que l'Ontario a été sur le point de devenir une province bénéficiaire de la péréquation? Comment votre norme pour les 10 provinces protégera-t-elle contre une telle situation?

Mr. Neumann: Yes, I am old enough to remember that, and perhaps an implementation of an Ontario standard to take care of that was considered at the time. Provinces and territories are actively looking at this situation. They have been doing some good work, led by officials in Alberta, New Brunswick and Quebec, to look at ways of smoothing out fluctuations that occur in the equalization program due to natural resource revenues should they all be included in the equalization program. There are ways of smoothing revenues so that the severe spikes and downturns do not destabilize the program. There is some good work going on.

M. Neumann: Oui, je suis assez vieux pour me souvenir de cela et l'on a peut-être envisagé à ce moment-là de résoudre le problème en mettant en oeuvre une norme pour l'Ontario. Les provinces et les territoires examinent sérieusement cette situation. On a fait du bon travail, sous la direction de fonctionnaires de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick et du Québec, pour trouver des moyens d'atténuer les fluctuations qui surviennent dans le programme de péréquation en raison des recettes provenant des ressources naturelles, et l'on s'est demandé si elles devaient toutes être incluses dans le programme de péréquation. Il existe des moyens de répartir également les recettes de manière à éviter que les fluctuations extrêmes ne déstabilisent le programme. Il y a du bon travail qui se fait présentement.

Perhaps it will be ready to share with the Senate if it should proceed on this issue, and the discussion of a ten-province standard is acted on at that time.

Peut-être que ce groupe sera prêt à faire part de ses résultats au Sénat, s'il devait poursuivre dans ce sens, et si l'on décide d'adopter une norme pour les 10 provinces.

The Chairman: There will be another opportunity to deal with the CHST. Some of you have mentioned that you, the provinces collectively, cut a deal with the federal government. The federal government, I think it is fair to say, wanted the issue off the table with an election coming up. The provinces wanted an immediate infusion of cash, so you took the money and ran.

Le président: Il y aura une autre occasion de traiter du TCSPS. Certains d'entre vous ont mentionné que collectivement, les provinces avaient conclu une entente avec le gouvernement fédéral. Je pense qu'il est juste de dire que le gouvernement fédéral voulait que la question soit réglée avant les élections. Les provinces voulaient une infusion immédiate d'argent, alors vous avez pris l'argent sans demander votre reste.

Now you are back demanding changes to the equalization program, citing your costs of education and health. CHST was designed to take care of or to provide for the sharing of the costs of health, welfare and post-secondary education.

Voilà maintenant que vous revenez exiger des changements au programme de péréquation, en donnant comme raison vos coûts en matière d'éducation et de santé. Le TCSPS était conçu pour assurer le partage des coûts en matière de santé, de bien-être social et d'enseignement postsecondaire.

Did you not miss your opportunity when you went for the short-term fix less than twelve months ago? When will you get another opportunity to deal with these programs under the CHST?

Mr. Neumann: I could answer that, in part. What you call "striking a deal" was an offer from the federal government that was accepted. There was not much negotiation, but it is a fine point. Nonetheless, within that offer is the final two years of the CHST over a five-year program. I understand that by 2003-4 a decision has to be made as to what the levels will be on CHST payments for the subsequent two years.

To answer your question directly, I think it is 2003-4 that the decision has to be made. Whether that is soon enough is moot.

The Chairman: Perhaps you should have cut a longer term deal at the time. Ms Aylward, were you minister of health at the time?

Ms Aylward: I was minister of health at the time.

The Chairman: What did you say to your minister of finance when he came back with that deal?

Ms Aylward: I do not want to put that on the record.

The Chairman: I do not blame you.

Ms Aylward: There were many things happening at the time. I think the point is that every province signed up, even the ones principled enough that had much difficulty with it.

We were not principled. We wanted the money. There was no doubt about it. Everyone took the money. Nobody was so principled that there was a pot of money left behind. That is important for the record.

The other thing is that we were all interested in the equalization aspect. Tomorrow we have a provincial-territorial finance ministers' meeting and we will be talking about CHST again. The per capita piece is problematic for us. Beyond that, we got $300 million from CHST, and our health care program alone is $1.4 billion. The situation is not getting better; it is getting worse. Our aging population is there for all to see and the demands are growing. We will be talking about it more.

There are pieces to it that we need to very seriously talk about. We will be talking about it over the next while with my colleagues in finance, as well as equalization. As I said in my opening comments, the stabilization factor for us is the equalization program. We got $1.1 billion from equalization this year. We need it. If we are to shape and change anything, even a small percentage of that $1.1 billion will be more beneficial to us than a small percentage of the $300 million.

Avez-vous laissé passer une occasion, quand vous avez accepté la proposition à court terme il y a moins de 12 mois? Quand aurez-vous une autre occasion de traiter de ces programmes au titre du TCSPS?

M. Neumann: Je peux répondre en partie à cette question. Vous avez parlé de conclure une entente, mais il s'agissait d'une offre du gouvernement fédéral que nous avons acceptée. Il n'y a pas eu tellement de négociations, mais c'est un détail. Néanmoins, cette offre portait sur les deux dernières années d'un programme quinquennal dans le cadre du TCSPS. Je crois que d'ici 2003-2004, il faudra prendre une décision quant au niveau des paiements qui seront faits au titre du TCSPS pendant les deux années suivantes.

Pour répondre franchement à votre question, je crois que la décision doit être prise en 2003-2004. Reste à savoir si cela sera trop tard ou non.

Le président: Vous auriez peut-être dû négocier une entente à plus long terme, à ce moment-là. Madame Aylward, étiez-vous ministre de la Santé à l'époque?

Mme Aylward: J'étais ministre de la Santé à ce moment-là.

Le président: Qu'avez-vous dit à votre ministre des Finances lorsqu'il est revenu avec l'entente?

Mme Aylward: Je préfère ne pas le dire publiquement.

Le président: Je vous comprends.

Mme Aylward: Il y avait beaucoup de choses qui se passaient à l'époque. Toutes les provinces ont signé l'accord, même celles dont les convictions rendaient la chose difficile.

Nous n'avions pas de convictions. Nous voulions l'argent. Un point c'est tout. Tout le monde a pris l'argent. Personne ne nourrissait à ce point des convictions qu'il allait rester un tas d'argent. Il est important de le dire.

L'autre chose, c'est que nous étions tous intéressés par l'aspect de la péréquation. Demain il y aura une réunion des ministres des Finances des provinces et des territoires, et nous allons discuter encore du TCSPS. La question de la formule par habitant nous pose des problèmes. Nous avons reçu 300 millions de dollars du TCSPS, et notre programme de soins de santé nous coûte 1,4 milliard de dollars. La situation ne s'améliore pas non plus; elle empire. Notre population est en train de vieillir, c'est évident, et il y a une augmentation dans la demande. Nous allons en discuter davantage.

Il y a des aspects de l'entente dont il faut absolument discuter. Nous allons en discuter dans un proche avenir avec mes collègues du ministère des Finances, ainsi que de la péréquation. Comme je l'ai dit dans mes propos liminaires, le programme de péréquation est pour nous un facteur de stabilisation. Nous avons reçu 1,1 milliard de dollars cette année du programme de péréquation. Nous en avons besoin. Si nous voulons façonner ou changer quoi que ce soit, même un petit pourcentage de ce 1,1 milliard de dollars nous sera plus utile qu'un petit pourcentage des 300 millions de dollars.

The Chairman: Strategically, you may be making a mistake there. What the federal government answers, when you reproach them for not allowing CHST to grow fast enough or for having inadequate transfers under CHST, is, "Yes, but look at equalization." Perhaps you should focus more on the CHST problem in terms of health, welfare and post-secondary education. That is free advice.

Ms Aylward: I appreciate your advice. We take all advice freely. You must keep in mind the per capita issue for us.

The Chairman: The forecasts are that over the next 25 years — who knows whether it will turn out — Newfoundland and Labrador will lose population year after year.

Ms Aylward: That is true of Atlantic Canada. Nova Scotia is also looking at an aging population.

The Chairman: Their proportion of the overall Canadian population will decline. I thought yours was the only province that, year after year, is forecast to have an absolute decline.

Ms Aylward: It is important, for factual information, to know that we went from having the highest birth rate in the country a decade ago to the lowest. We have a problem with replacing ourselves with respect to the birth rate alone. My family and my husband's family had from 10 to 16 children. That is such an anomaly now. That is one of the main factors. It is not just people packing up and moving out. It is the birth rate.

The Chairman: As a Cape Bretoner who went down the road and got to be an Ontario senator, I have to keep this discussion within civilized bounds.

I thank you very much, minister. Thank you, Mr. Paddon and Mr. Newmann. It is important to get these perspectives on the table, especially with what we hope will be a general study of equalization to take place in the fall.

Colleagues, are you ready to proceed to clause-by-clause consideration of this bill?

Hon. Senators: Yes.

The Chairman: Is it agreed to stand the title?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Is it agreed that this bill be adopted?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Is it agreed that I report this bill at the next sitting of the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

Le président: Il se peut que vous fassiez une erreur stratégique ici. Lorsque vous reprochez au gouvernement fédéral de ne pas permettre au TCSPS de croître assez rapidement ou de ne pas transférer suffisamment de fonds par l'entremise du TCSPS, il répond «Oui, mais regardez la péréquation». Peut-être devriez-vous mettre davantage l'accent sur le problème du TCSPS en termes de soins de santé, d'enseignement postsecondaire et d'assistance sociale. C'est un petit conseil que je vous offre.

Mme Aylward: Je vous en remercie. Les conseils sont toujours les bienvenus. Je suis volontiers tout conseil. Mais il faut se rappeler la question de la formule par habitant dans notre cas.

Le président: Selon les prévisions, la population de Terre-Neuve et du Labrador sera en déclin pendant les 25 prochaines années.

Mme Aylward: C'est le cas pour le Canada Atlantique. La population de la Nouvelle-Écosse est également en train de vieillir.

Le président: Ces régions représenteront un plus faible pourcentage de la population générale du Canada. Je croyais que votre province était la seule où on prévoit une baisse absolue de la population, année après année.

Mme Aylward: Il est important de reconnaître qu'il y a dix ans, nous avions le plus haut taux de natalité du pays, maintenant nous avons le plus bas. La natalité à elle seule ne suffit pas à maintenir la population. Ma famille et celle de mon mari avaient entre 10 et 16 enfants. Aujourd'hui, ça serait inouï. Voilà un des facteurs principaux. Il n'y a pas seulement le problème des gens qui font leurs malles et qui partent. Il y a également le taux de natalité.

Le président: Étant un ancien habitant du Cap-Breton qui est devenu sénateur en Ontario, je dois m'assurer que cette discussion demeure civilisée.

Je vous remercie, madame la ministre. Merci également à MM. Paddon et Newmann. Il est important de connaître vos points de vue, surtout dans le contexte de ce qui sera, nous espérons, une étude générale du programme de péréquation qui aura lieu cet automne.

Chers collègues, est-ce que vous êtes prêts à procéder à l'étude article par article de ce projet de loi?

Des voix: Oui.

Le président: Êtes-vous d'accord pour que l'on réserve le titre?

Des voix: Oui.

Le président: L'article 1 est-il adopté?

Des voix: Oui.

Le président: Le titre est-il adopté?

Des voix: Oui.

Le président: Ce projet de loi est-il adopté?

Des voix: Oui.

Le président: Êtes-vous d'accord pour que je fasse rapport de ce projet de loi à la prochaine séance du Sénat?

Des voix: Oui.

The Chairman: Thank you, senators.

We will now go *in camera* for a discussion of the draft report of the committee on the Main Estimates.

The committee continued *in camera*.

Le président: Merci, chers sénateurs.

Nous poursuivons maintenant à huis clos pour discuter du projet de rapport du Comité sur le budget principal des dépenses.

La séance se poursuit à huis clos.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
Postage Paid Post payé
Lettermail Poste–lettre
03159442
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

APPEARING—COMPARAÎT

The Honourable Joan Marie Aylward, Minister of Finance and President of the Treasury Board, Government of Newfoundland and Labrador.

L'honorable Joan Marie Aylward, ministre des Finances et présidente du Conseil du Trésor, gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador.

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of Finance of the Government of Newfoundland and Labrador:

Terry Paddon, Assistant Deputy Minister, Taxation and Fiscal Policy.

From the Department of Finance of the Government of Manitoba:

Ron Neumann, Director of Intergovernmental Finance.

Du ministère des Finances du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador:

Terry Paddon, sous-ministre adjoint, Politique fiscale et de taxation.

Du ministère des Finances du gouvernement du Manitoba:

Ron Neumann, directeur des Finances intergouvernementales.

Available from:
Public Works and Government Services Canada — Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

En vente:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Édition
Ottawa, Canada K1A 0S9